

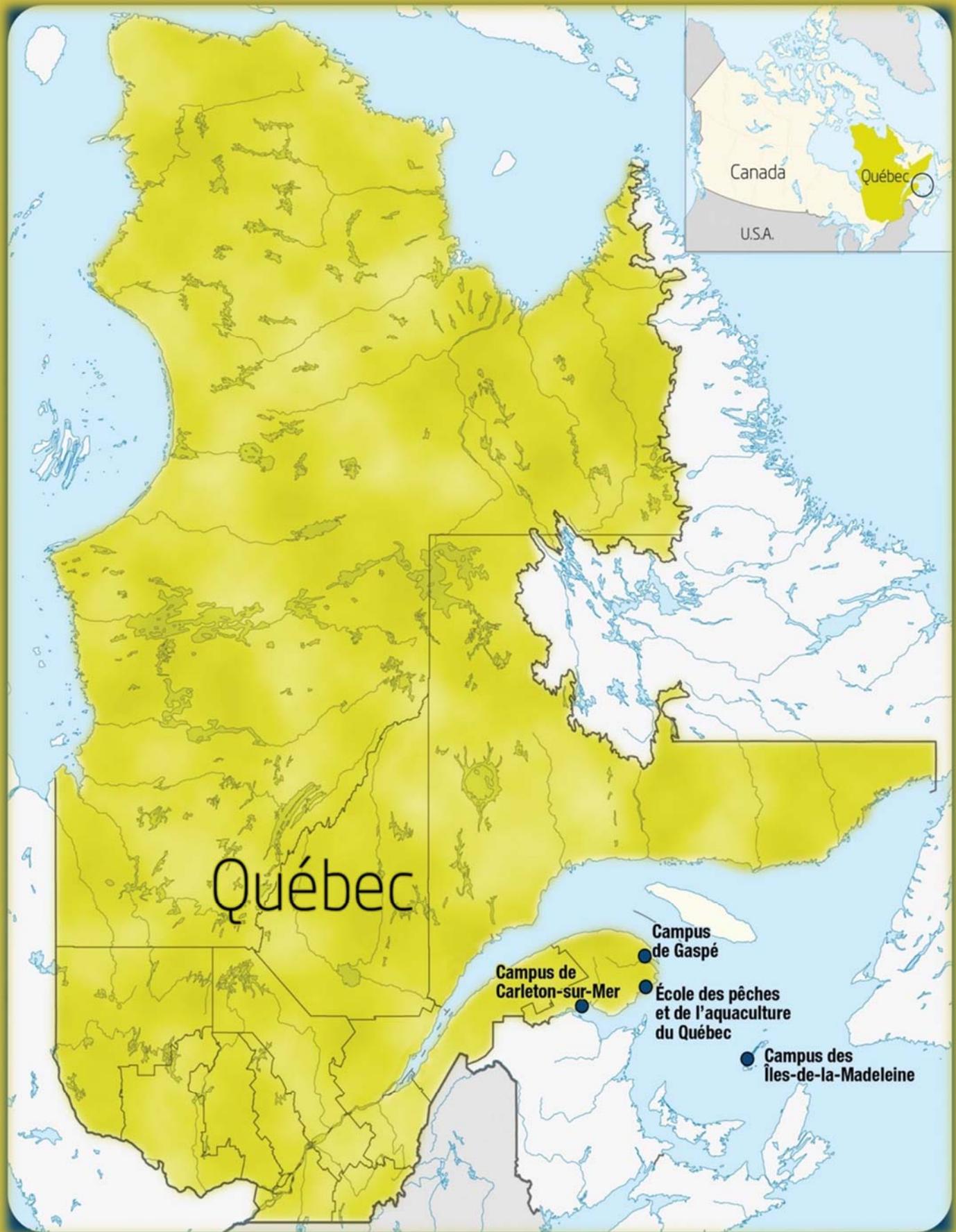


**Cégep de la Gaspésie  
et des Îles**



**RAPPORT ANNUEL**

**2017-2018**



Canada

Québec

U.S.A.

Québec

Campus de Gaspé

Campus de Carleton-sur-Mer

École des pêches et de l'aquaculture du Québec

Campus des Îles-de-la-Madeleine

# TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'institution	4
Direction	8
Ressources humaines	9
Mot du président du conseil d'administration et du directeur général	10
Conseil d'administration	12
Performance du plan stratégique	13
Direction des études	16
Réalisations	24
Vie étudiante	31
Étudiantes et étudiants à l'honneur	38
Reconnaissance des employés	40
Groupe Collegia	41
Service de la recherche et de l'innovation (SRI)	42
Fondation Cornélius-Brotherton	50
Services financiers	58
Code d'éthique	60

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est situé dans un environnement grandeur nature, entouré de plages, du parc national de Forillon et du parc national de la Gaspésie. Il est composé de trois campus (Gaspé, Îles-de-la-Madeleine et Carleton-sur-Mer) et d'une école nationale, l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec.

Il possède également une section anglophone où il est possible de faire de l'immersion totale ou partielle. Le



Cégep est apprécié pour ses petits groupes d'étudiantes et d'étudiants, l'accès facile au personnel enseignant, son encadrement supérieur et son suivi personnalisé.

*Campus de Gaspé*



*Campus des Îles-de-la-Madeleine*



*Campus de Carleton-sur-Mer*





*École des pêches et de  
l'aquaculture du Québec*

# MISSION

---

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles a pour mission :

- d'assurer l'accessibilité aux études supérieures sur son territoire en offrant des programmes de formation collégiale diversifiés et de qualité, en français et en anglais, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue;
- d'offrir des programmes de formation professionnelle dans le secteur de la pêche et l'aquaculture;
- de soutenir et réaliser des projets de recherche pédagogique, de recherche appliquée et d'offrir de l'aide technique aux entreprises;
- de participer, dans le cadre d'ententes de collaboration avec des ministères, organismes ou autres partenaires, à des initiatives de développement régional, national ou international.

# VISION

---

En misant sur l'engagement et l'expertise de son personnel, sur la qualité et la diversité de ses programmes, sur la dimension humaine de l'institution et sur son environnement naturel exceptionnel, le Cégep de la Gaspésie et des Îles entend :

- être reconnu pour favoriser le développement intégral et l'engagement citoyen de ses étudiantes et étudiants, cultiver le sens des responsabilités, l'ouverture à la culture, l'esprit critique, et surtout, l'envie de réussir;
- demeurer le premier choix des étudiantes et étudiants de la région et devenir, pour les étudiantes et étudiants du Québec et d'ailleurs dans le monde, la destination privilégiée pour des programmes de qualité dans un environnement grandeur nature;
- demeurer l'un des plus importants collèges de recherche appliquée et de transfert technologique du réseau collégial et contribuer ainsi au développement durable de la région, tout en rayonnant sur la scène nationale et internationale.

# VALEURS

---

## **Respect**

Le cégep valorise le respect de l'autre, le respect de la diversité et le respect de l'environnement.

## **Équité**

Le cégep offre à toutes et tous des chances égales de se développer selon ses capacités et ses aspirations.

## **Collaboration**

Le cégep favorise le travail en équipe, le partage des compétences, la synergie et l'efficacité de l'organisation.

## **Intégrité**

Le personnel et les étudiantes et étudiants du cégep agissent avec intégrité.

## **Engagement**

Le cégep valorise le sens des responsabilités, l'investissement de ses capacités et de son talent dans l'accomplissement de ses tâches ou la réussite de son projet de formation.

# LA DIRECTION

**Directeur général**

**Yves Galipeau**

**Directeur des études**

**Louis Bujold**

**Directeur du campus de Gaspé**

**Robert Richard**

**Directeur du campus de Carleton-sur-Mer**

**Louis Bujold**

**Directrice de l'ÉPAQ**

**Isabelle Jalbert**

**Directrice des ressources humaines et financières**

**Yolaine Arseneau**

**Directeur du campus des Îles-de-la-Madeleine**

**Louis-François Bélanger**

**Directeur de Groupe Collegia**

**Sylvain Vachon**



# Ressources humaines du Cégep de la Gaspésie et des Îles 2017-2018

Campus	Cadres		Professionnelles et professionnels		Enseignantes et enseignants		Soutien		Total par centre
Îles	Temps complet	1	Temps complet	3	Temps complet	17	Temps complet	6	58
					Temps partiel	12	Temps partiel	4	
					Non syndiqués	4	Occasionnels	8	
						Non syndiqués	2		
						Salarié-élève	1		
	<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>Total</b>	<b>21</b>	
Gaspé	Temps complet	13	Temps complet	17	Temps complet	96	Temps complet	50	367
			Charges de projet	3	Temps partiel	15	Temps partiel	2	
					Charges de cours	17	Occasionnels	20	
					Non syndiqués	21	Salariés-élèves	31	
						Non syndiqués	82		
	<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>Total</b>	<b>149</b>	<b>Total</b>	<b>185</b>	
Montréal			Charges de projet	6	Charges de cours	50	Occasionnels	2	62
					Non syndiqués	4			
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>Total</b>	<b>2</b>	
Carleton	Temps complet	4	Temps complet	5	Temps complet	33	Temps complet	10	119
					Temps partiel	9	Temps partiel	1	
					Charges de cours	9	Occasionnels	6	
					Non syndiqués	7	Salariés-élèves	7	
							28		
	<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>Total</b>	<b>52</b>	
ÉPAQ	Temps complet	2	Temps complet	5	Temps complet	18	Temps complet	13	82
			Temps partiel	1	Temps partiel	4	Temps partiel	3	
					Charges de cours	6	Occasionnels	10	
					Non syndiqués	16	Non syndiqués	3	
						Salarié-élève	1		
	<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>Total</b>	<b>30</b>	
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>40</b>			<b>338</b>	<b>290</b>			
Moyenne d'âge	48	45			44	35			
<b>Nombre total d'employés</b>								<b>688</b>	

## Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public (loi 15)

État de l'application des dispositions énoncées à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (chapitre G-1.011)

Le niveau d'effectif établi conformément à l'article 38 de la loi pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018 n'excède pas celui de la période de référence du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

Aucun contrat de service n'a été attribué en 2017-2018.

Madame, Monsieur,

Au nom du conseil d'administration et de l'ensemble de la communauté collégiale, nous avons le plaisir de vous présenter ce rapport annuel 2017-2018.

Depuis quelques années déjà, le Cégep de la Gaspésie et des Îles doit composer avec une démographie à la baisse dans sa région. Pour assurer la viabilité de l'institution et une offre diversifiée de programmes, il doit constamment innover, tant dans ses formules pédagogiques que dans ses façons d'intéresser ses futures étudiantes et étudiants. C'est dans ce contexte que le cégep est devenu un leader régional et national pour la formation à distance, notamment, mais également dans la mise en place de la mobilité interrégionale et l'accueil d'étudiantes et d'étudiants étrangers en double diplomation. Il offre la formule *aventures-études* qui permet aux étudiantes et étudiants d'ajouter un programme d'activités de plein air à leur programme d'études. Bientôt, nous ajouterons le programme *recherche-études*, qui vise à enrichir la formation collégiale par une participation encadrée à des activités de recherche appliquée.

La formation continue dans le secteur des pêches demeure sous la responsabilité de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec. Ce secteur a été particulièrement sollicité durant l'été 2018 pour assurer des formations aux travailleuses et travailleurs de l'industrie en raison d'une suspension de certaines activités de pêche dans la région. Pour ce qui concerne les programmes et secteurs autres que la pêche et l'aquaculture, Groupe Collegia, le consortium formé par notre cégep, le Cégep de Matane et le Cégep de Rivière-du-Loup, demeure en relation étroite avec les entreprises de la région pour combler leurs besoins de formation. Groupe Collegia prend également en charge les activités internationales du cégep dans le cadre de l'aide canadienne et multilatérale au développement. Il a entrepris, au cours de l'année, deux nouveaux projets en vertu desquels des programmes de formation technique seront développés dans autant d'établissements de formation sénégalais. Aussi, le partenariat avec le Collège Matrix a connu un développement accéléré au cours de l'année. Au 30 juin 2018, ce sont près d'un millier d'étudiantes et étudiants étrangers qui poursuivaient une formation collégiale courte au campus de Montréal.

Les activités de recherche appliquée et de transfert de technologie sont très importantes au cégep. Cette année encore, nous nous sommes classés au second rang des collèges du Québec actifs en recherche appliquée. Grâce à nos trois centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) que sont le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD), Nergica (auparavant le Technocentre éolien) et Merinov, spécialisé dans le secteur des pêches et de l'aquaculture, nous participons à l'effort d'innovation des entreprises et organismes de la région. Les CCTT nous permettent d'accroître notre contribution au développement économique et scientifique de la région. De plus, ils collaborent directement avec le cégep pour assurer un maximum de retombées de la recherche sur la formation collégiale.

Le projet de reconstruction d'une importante partie du campus des Îles-de-la-Madeleine sera complété au cours de l'été 2018, remplaçant définitivement les bâtiments modulaires aménagés de façon temporaire. Nous anticipons que ce nouveau bâtiment saura confirmer la pérennité de la formation collégiale aux Îles et inciter encore davantage de Madelinien(ne)s et de Madelinot(e)s à s'investir dans une formation collégiale. À Gaspé, nous avons dû faire face à un incendie d'une partie de notre résidence étudiante. Heureusement, nous n'avons eu à déplorer aucune perte de vie et aucune blessure. Il est encore trop tôt pour annoncer de quelle façon nous allons remplacer les capacités d'accueil perdues.

La nouvelle planification stratégique est entrée en vigueur à la suite de son adoption par le conseil en mars 2018. Nous avons adopté un plan de communication et nous mettrons en place diverses mesures au cours des

années à venir pour nous assurer d'un vaste déploiement et d'une plus large appropriation possible de ses orientations et objectifs.

Enfin, nous sommes fiers d'afficher un surplus opérationnel et un solde de fonds positif pour la deuxième année consécutive. Nul doute que la mobilisation de notre personnel et les efforts consentis par chacune et chacun ont permis d'atteindre ce résultat.

C'est donc dans cet esprit de fierté que nous vous invitons à parcourir ce rapport annuel pour y constater tout le dynamisme de la communauté collégiale gaspésienne et madelinienne.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.



Yves Galipeau  
Directeur général



Carol Cotton  
Président

# CONSEIL

# D'ADMINISTRATION

**Malek ARAB**

Groupes socioéconomiques

**Louise BOLDUC**

Universités – présidente  
du conseil d'administration

**Lise BOURG**

Personnel de soutien

**Julie BOYER**

Parents

**Gilles CAVANAGH**

Commissions scolaires

**Julien CÔTÉ-TAPP**

Titulaires de DEC techniques

**Carol COTTON**

Partenaires du marché du travail

**Claudia DELANEY**

Entreprises

**Jean GAGNÉ**

Directeur des études par intérim

**Yves GALIPEAU**

Directeur général

**Antoine LANGFORD**

Parents

**Jean-Michel LEBLANC**

Personnel enseignant

**Kevin MAJADUCON**

Étudiantes et étudiants préuniversitaires

**Véronique MARTINET**

Professionnelles et professionnels

**Nadia MINASSIAN**

Groupes socioéconomiques

**France PAINCHAUD**

Entreprises

**Olivier PROVENCHER**

Personnel enseignant de Gaspé

**Jean-Étienne SOLOMON**

Titulaires de DEC préuniversitaires

**Simon-Alexis TALWERDI**

Étudiantes et étudiants aux programmes techniques

**Sylvain VACHON**

Personnel cadre – observateur

2017-2018

81



# Performance du plan stratégique

L'année 2017-2018 a permis de compléter la consultation en vue de l'élaboration de la nouvelle planification stratégique devant couvrir les années 2018 à 2023. La nouvelle planification stratégique a été adoptée par le conseil d'administration en mars 2018.

Les plans de travail de l'année 2017-2018 ont été élaborés suivant la planification stratégique 2011-2016, qui était toujours en vigueur. C'est donc à cette planification stratégique que nous faisons référence.

Le plan stratégique 2011-2016 du Cégep de la Gaspésie et des Îles s'articule autour des quatre enjeux qui s'énoncent ainsi :

1. **1 500 étudiants dans nos cours...**
2. **qui réussissent...**
3. **avec la complicité d'une communauté collégiale engagée...**
4. **qui contribue au développement à long terme de la région.**

L'année 2017-2018 est la sixième année de mise en œuvre de notre plan stratégique. Voici comment nous avons progressé au regard de chacun des enjeux.

**(1) 1 500 étudiants dans nos cours...** Les prévisions démographiques nous annoncent une baisse marquée de la population de notre région, principalement chez les jeunes. Cette baisse, estimée à 18,3 % entre 2001 et 2026, touche directement notre bassin naturel de recrutement. La population étudiante devrait atteindre son minimum entre 2020 et 2022, pour remonter ensuite jusqu'en 2026, sans toutefois dépasser 85 % de la prévision 2012.

Notons cependant qu'en 2012, on prévoyait que l'effectif étudiant au Cégep de la Gaspésie et des Îles passerait de 1 095 à 842 étudiantes et étudiants en 2017. Or, ce sont bien 999 étudiantes et étudiants que nous avons accueillis à la rentrée 2017, soit 157 de plus que les prévisions. Cet écart, tout à l'avantage de la communauté gaspésienne, est dû au fait que près d'un étudiant sur trois nous provient maintenant de l'extérieur de la région.

Notre plan stratégique vise donc à contrer l'impact de la baisse démographique sur le nombre d'étudiantes et d'étudiants par des actions ciblées sur les principaux déterminants de la population étudiante collégiale. Nous sommes parvenus à accroître la rétention des étudiantes et des étudiants de la région en renforçant nos activités d'information et de sensibilisation dans les écoles secondaires et en les accueillant au cégep lors de journées spéciales visant à leur donner une idée bien concrète de ce qui les attend.

À l'extérieur de notre bassin naturel, nous avons renforcé notre plan de communication dans les grandes villes du Québec, nous avons mis en valeur la formule *aventure-études* et nous avons consolidé notre projet de mobilité étudiante interrégionale en utilisant l'enveloppe financière mise à notre disposition à cette fin. Ces actions nous ont permis d'accroître sensiblement la population étudiante nous provenant de l'extérieur de la région.

Sur la scène internationale, nous avons poursuivi le développement d'ententes avec des lycées français spécialisés dans les domaines de la foresterie et de l'aquaculture. Ces ententes permettent à des étudiantes et étudiants français d'ajouter un diplôme d'études collégiales technique à leur diplôme français en effectuant un séjour d'une année dans notre établissement. Ainsi, à la rentrée 2015-2016, nous avons accueilli nos premiers groupes d'étudiantes et d'étudiants dans les programmes de technologie forestière et d'aquaculture.

Par ailleurs, en collaboration avec les cégeps de l'Est, nous avons consolidé nos relations avec les académies de Créteil, Versailles, Caen et Rouen. Ces ententes visent à développer la mobilité étudiante. Nous avons développé des relations avec un groupe de lycées techniques de l'enseignement catholique privé en France. Ces ententes nous permettent d'élargir notre bassin de recrutement d'étudiantes et d'étudiants pour la double diplomation dans les programmes cités plus haut et celui de maintenance industrielle.

À la formation continue, nous avons poursuivi notre partenariat avec une institution privée qui vise à former des étudiantes et des étudiants étrangers en provenance d'Inde, de Chine et de Corée du Sud. C'est ainsi que nous accueillons, en 2017-2018, plus de 500 étudiants à Montréal dans le cadre de ce partenariat.

Par ailleurs, nous avons développé de nouveaux partenariats avec des cégeps et instituts nous permettant d'offrir nos programmes en collaboration. Ainsi, à compter de la rentrée 2018, nous offrons au Cégep de Limoilou le programme de techniques d'archives médicales en formation à distance. Nous restons à l'affût d'occasions de développement de nos partenariats nous permettant de diffuser nos programmes à un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants et réciproquement, nous sommes disposés à accueillir des programmes pouvant offrir une plus grande diversité de choix à la population étudiante de notre région.

Nous avons poursuivi notre effort d'innovation dans la façon d'offrir nos programmes pour nous adapter à la réalité géographique et démographique de notre territoire et pour desservir les clientèles qui ont un rapport non traditionnel avec les études (conciliation travail-études, conciliation famille-études). Ainsi, depuis plusieurs années, nous avons développé la formation à distance (FAD) pour nous permettre de rejoindre les étudiantes et les étudiants là où ils sont sur notre territoire.

Plus récemment, en développant la FAD multisites et les classes virtuelles, nous avons introduit des formules hybrides combinant la FAD avec de la formation en présence et nous sommes parvenus à offrir certains de nos programmes exclusifs à des étudiantes et des étudiants situés à l'extérieur de notre territoire. Aussi, en divisant certains de nos DEC en modules cumulables, nous avons facilité l'accès à la formation collégiale et avons pu redémarrer certains programmes en perte de vitalité. Signalons notamment le redémarrage du programme en techniques d'aquaculture, qui n'avait pu être offert depuis plusieurs années, faute d'inscriptions suffisantes.

**(2) qui réussissent...** Au Cégep de la Gaspésie et des Îles, la réussite est une valeur partagée qui se trouve au cœur de nos priorités. Toutes les actions menées ont la même finalité : permettre aux étudiantes et aux étudiants de persévérer et de réussir. Amener les étudiantes et les étudiants vers la réussite scolaire et la réussite éducative, c'est leur offrir un tremplin vers l'avenir!

Pour la période 2012-2016, nous avons développé un nouveau plan de réussite découlant du plan stratégique. Les actions prévues au plan se poursuivent dans chacun des campus et les indicateurs d'efficacité progressent de façon satisfaisante, notamment les taux de réussite et de diplomation qui demeurent supérieurs à la moyenne du réseau collégial.

Le cégep souligne chaque année la réussite et l'engagement de ses étudiantes et étudiants. La direction de chacun des campus organise un gala de reconnaissance du mérite étudiant pour ses diplômées et diplômés. De nombreuses bourses sont offertes, par la Fondation Cornélius-Brotherton ou par d'autres entreprises et organismes de la région, pour souligner le mérite scolaire et l'engagement dans des activités parascolaires.

Signalons que durant l'année 2017-2018, nous nous sommes donné un nouveau plan de réussite faisant partie intégrante du nouveau plan stratégique.

Les indicateurs de la réussite du Cégep de la Gaspésie et des Îles sont excellents pour l'année 2017-2018 :

Réussite à l'ÉUL	Réussite au 1 <sup>er</sup> trimestre	Réinscription au 3 <sup>e</sup> trimestre	Diplomation en durée prévue	Diplomation 2 ans après la durée prévue	AEC – Taux de diplomation en durée prévue
79,9	86,1	76,7	37,8	57,8	49

**(3) avec la complicité d'une communauté collégiale engagée...** La direction du cégep est résolument engagée dans la reconnaissance de son personnel et soutient activement son développement professionnel. Le cégep entend demeurer un employeur de choix et a adopté une gestion qui favorise la mobilisation de son personnel.

Chaque année, la direction de chacun des campus organise une soirée de reconnaissance de son personnel. Cet événement est l'occasion privilégiée pour la direction d'exprimer sa reconnaissance et souligner la valeur de l'engagement de chacun des membres de son personnel.

Nous avons institué un programme d'amélioration de l'état de santé du personnel. Plusieurs activités visant à développer de saines habitudes de vie ont été organisées.

**(4) qui contribue au développement à long terme de la région.** Nous voulons rendre disponibles les compétences du cégep en soutenant activement le développement des entreprises de la région. À cette fin, les CCTT ont pour mission prioritaire d'accompagner les entreprises dans leurs projets de recherche appliquée et d'innovation. Nous agissons de façon dynamique dans notre soutien au développement économique, culturel, social et scientifique de la région en prenant part activement aux différents comités, tables de concertation, forums et autres initiatives à la base de cet élan vers le développement. Plusieurs cadres et autres membres de notre personnel occupent des postes d'administratrices et d'administrateurs dans différentes organisations vouées au développement régional.

Classé deuxième collège de recherche au Québec, le cégep est un chef de file de la recherche appliquée et du transfert technologique. Le service de la recherche et de l'innovation s'est donné pour mandat de dynamiser les retombées de la recherche sur la formation collégiale. D'ailleurs, nous avons amorcé la planification de la mise en place d'un futur programme intitulé *recherche-études* qui vise à procurer à certains de nos étudiantes et étudiants une expérience concrète de participation à des activités de recherche appliquée en lien avec des problématiques issues de besoins des entreprises.

Contribuer au développement à long terme de la région, c'est aussi donner l'exemple comme institution privilégiant le développement durable. Au cours de l'année, nous avons poursuivi le chantier visant à mettre en œuvre les recommandations issues du rapport préparé par le CIRADD.

# DIRECTION DES ÉTUDES

## DOSSIERS ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2017-2018

La Direction des études a été engagée de façon active et significative à la vie et au développement pédagogique du cégep. Voici un survol des principales réalisations de l'année.

### En lien avec l'enjeu 1 : 1 500 élèves dans nos cours...

L'autorisation pour le programme de techniques juridiques a été confirmée pour le campus de Carleton-sur-Mer et une équipe d'enseignantes et d'enseignants a amorcé les travaux d'élaboration de la mise en œuvre locale, prévue à l'automne 2019.

Dans le cadre du développement d'ententes avec des institutions d'enseignement françaises, une nouvelle version spécialisée du programme en techniques de comptabilité et de gestion a été développée pour permettre d'accueillir des étudiantes et des étudiants détenteurs du BTS français et leur permettre d'obtenir un DEC en une année.

Le campus de Gaspé a accueilli une cohorte d'étudiantes et d'étudiants en soins préhospitaliers d'urgence en partenariat avec le Cégep de Rivière-du-Loup. La formation est offerte en deux modes : télé-enseignement à partir de Rivière-du-Loup pour les cours théoriques et sur place pour les laboratoires.

Le collège a aussi poursuivi le développement de la formation à distance et la signature d'ententes pour l'accueil d'étudiantes et d'étudiants internationaux.

### En lien avec l'enjeu 2 : qui réussissent...

En lien avec le renouvellement de la planification stratégique, un nouveau plan de réussite couvrant l'horizon 2018-2023 a été adopté. S'inscrivant dans la continuité, ce plan détermine de nouvelles orientations d'action. Il vise à soutenir la réussite éducative et la persévérance scolaire par des mesures adaptées aux besoins des étudiantes et des étudiants afin d'augmenter leur diplomation, tout en veillant à ce que leur passage au collégial soit une expérience unique, riche et stimulante.

Pour mieux accompagner les étudiantes et étudiants ayant un cheminement atypique vers la diplomation, une entente de partenariat, prenant le nom de *Cégep virtuel*, a été signée avec huit autres collèges pour offrir, en dehors du cadre horaire habituel, des cours de formation générale.

## Soutien à la réussite scolaire des étudiantes et étudiants en situation de handicap et des étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers (annexe S024)

Dans le cadre de l'annexe S051 pour l'année 2017-2018, le cégep a reçu différentes allocations, dont celle intitulée *Soutien à la réussite scolaire des étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers et des étudiantes et étudiants en situation de handicap*.

### Allocation pour du personnel non enseignant

Une ressource professionnelle (conseillère en services adaptés) a été embauchée, à raison d'une journée par semaine, afin de faciliter l'implantation d'approches inclusives bénéficiant non seulement aux étudiantes et étudiants en situation de handicap, mais aussi à tous les étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers. Parmi les réalisations :

- Développement d'un service d'orthopédagogie;
- Formation aux coordonnatrices et coordonnateurs de stage pour les meilleures pratiques inclusives dans l'encadrement des stagiaires;
- Développement de trois ateliers à l'attention du personnel enseignant de tous les campus sur les approches pédagogiques inclusives;
- Collaboration avec les centres d'aide en français pour le développement d'un service répondant aux étudiantes et étudiants ayant des troubles d'apprentissage liés à la langue.

Somme utilisée : 10 085 \$.

### Allocation pour libérer des ressources enseignantes

Ce volet de l'annexe S051 est destiné exclusivement à libérer des enseignantes et des enseignants de leur charge d'enseignement afin qu'ils puissent réaliser des activités qui auront pour objectif de soutenir la réussite scolaire des étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers et des étudiantes et étudiants en situation de handicap.

Comme le prévoit cette annexe, cette section du rapport annuel du Collège dresse un bilan de l'ensemble des activités réalisées et leurs impacts sur la réussite scolaire et la persévérance de ces étudiantes et étudiants. Les projets réalisés sont le fruit des recommandations émises par un comité d'enseignantes et d'enseignants à la suite de leurs travaux d'analyse réalisés à l'hiver 2017.

Titre du projet	Description	Libération	Réalisations et retombées	Retombées
<b>Centre d'aide en méthodologie</b>	Implantation d'un centre d'aide en méthodologie au campus de Gaspé	0,2 ETC	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation du local du CAMO</li> <li>▪ Promotion des services</li> <li>▪ Services d'aide en accompagnement individuel ou de groupe</li> <li>▪ Production de documents de référence et guides</li> <li>▪ Consultation du personnel enseignant</li> <li>▪ Collaboration avec des départements et services (bibliothèque, services adaptés, secteur anglophone, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement des compétences TIC des étudiantes et étudiants</li> <li>▪ Développement de l'autonomie des étudiantes et étudiants</li> <li>▪ Support au personnel enseignant dans l'enseignement des compétences TIC</li> <li>▪ Amélioration de la qualité des travaux</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations pour le développement du service dans les autres campus</li> </ul>	
<b>Appropriation du correcticiel Antidote</b>	Réalisation d'activités d'initiation à Antidote et d'appropriation, dans les cours de langue et littérature dans les quatre campus, principalement chez les étudiantes et étudiants de première année	0,1 ETC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation du personnel enseignant</li> <li>Création de matériel pédagogique</li> <li>Initiation de 118 étudiantes et étudiants à Antidote dans le cadre des cours de langue et littérature</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de l'utilisation plus régulière et plus efficace d'Antidote</li> <li>Meilleure performance dans le critère « langue » des différentes évaluations</li> <li>Amélioration de la maîtrise, par le personnel enseignant, du potentiel pédagogique d'Antidote</li> <li>Formation de base à tous les étudiantes et étudiants et non seulement aux étudiantes et étudiants HAN</li> </ul>
<b>Nul n'entre ici s'il n'est motivé</b>	Créer un lieu, co-animé par une enseignante ou un enseignant et une conseillère pédagogique, pour échanger sur la motivation étudiante, les axes pédagogiques reliés et proposer des stratégies aptes à guider vers la réussite	0,175 ETC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenue de 10 séances de codéveloppement professoral</li> <li>Collaboration avec différents services (développement pédagogique, services adaptés, départements, services psychosociaux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la motivation des étudiantes et étudiants par le développement des compétences professorales</li> </ul>
<b>Zenétudes</b>	Valider la faisabilité d'implantation du programme Zenétudes (prévention universelle de l'anxiété au cégep pour l'automne 2018)	0,15 ETC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherches et documentation sur le programme</li> <li>Rencontres et communications avec les ressources des quatre campus (répondants de la réussite, enseignantes et enseignants d'éducation physique, services psychosociaux, questionnaires, etc.)</li> <li>Communications avec l'équipe de recherche responsable du programme</li> <li>Communications avec les collèges ayant implanté le programme</li> <li>Planification pour la mise en œuvre des volets 2 et 3</li> <li>Planification des ressources humaines, matérielles et financières</li> <li>Planification de la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place du programme dès l'automne 2018</li> <li>Formation de six enseignantes et enseignants d'éducation physique (volet 1)</li> <li>Formation d'une équipe de huit co-animatrices et co-animateurs (volets 2 et 3)</li> </ul>

<b>Motivation, engagement et estime de soi</b>	Projet de recherche pour évaluer la motivation et l'engagement étudiant du programme en techniques d'intervention en délinquance	0,1 ETC	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recherches sur le sujet</li> <li>▪ Groupe de discussion avec les enseignantes et enseignants</li> <li>▪ Sondage auprès des étudiantes et étudiants</li> <li>▪ Activités pédagogiques en classe</li> <li>▪ Rencontres avec la conseillère ou le conseiller pédagogique</li> <li>▪ Identification d'actions et de moyens à mettre en place qui pourraient favoriser l'augmentation de la motivation chez ces étudiantes et étudiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adoption, en département, de pratiques pouvant favoriser la motivation chez les étudiantes et étudiants en techniques d'intervention en délinquance</li> <li>▪ Recommandations pour phase deux et évaluation des actions mises en place</li> </ul>
<b>Mesures d'aide et formation à distance</b>	Projet visant à documenter les taux de rétention et de réussite des étudiantes et étudiants en formation à distance multisite, les besoins et les sources de motivation, les mesures d'aide existantes et l'organisation de ces mesures en FAD	0,1 ETC	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaire aux étudiantes et étudiants (2014 à 2018)</li> <li>▪ Analyse de données</li> <li>▪ Sondage auprès d'autres institutions</li> <li>▪ Recensement des mesures d'aide existantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recommandations pour mettre en place, dès l'automne 2018, des mesures d'aide adaptées aux besoins des étudiantes et étudiants en FAD</li> </ul>
<b>Répondantes et répondants locaux des dossiers de la réussite</b>	Désigner, à partir de l'hiver 2017, une enseignante ou un enseignant responsable des dossiers de la réussite dans son campus	0,475 ETC	<p>Le mandat varie selon les besoins des campus, mais de façon générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les besoins particuliers des étudiantes et étudiants</li> <li>▪ Développer des ateliers destinés aux étudiantes et étudiants de première session (périodes d'aide à la réussite)</li> <li>▪ Faire connaître les mesures d'aide</li> <li>▪ Coordonner le tutorat par les pairs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagnement personnalisé des étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers</li> <li>▪ Augmentation de l'utilisation des services d'aide</li> <li>▪ Élaboration d'un agenda scolaire axé sur la réussite</li> </ul>
<b>Total en libérations accordées : 116 425,03 \$</b>				

De nombreux projets de mobilité étudiante ont permis à 65 étudiants et à deux enseignants de réaliser des projets dans 11 pays. En mobilité enseignante, ce sont deux personnes qui sont allées dans 2 pays.

La réflexion quant à la mise en place d'un programme périscolaire permettant d'initier les étudiantes et les étudiants à la recherche a été amorcée en collaboration avec les trois centres collégiaux de transfert technologique du collège.

### Assurance qualité

Le trimestre d'hiver a marqué le début des travaux d'évaluation de nos systèmes d'assurance qualité. Un premier canevas du rapport d'autoévaluation a été soumis à la commission des études en mai 2018.

Le collège a aussi procédé à l'évaluation et à la révision des programmes prévus à la Politique d'évaluation des programmes d'études (PIEP) du collège.

### Engagement étudiant

Par son programme de reconnaissance de l'engagement étudiant, ce sont 22 élèves qui ont reçu une mention à leur bulletin.

### Développement pédagogique

Deux journées pédagogiques ont été organisées dans chacun des campus.

Seize enseignantes et enseignants se sont inscrits à des cours donnés par PERFORMA de l'Université de Sherbrooke, qui offre des programmes de perfectionnement en enseignement au collégial.

La commission des études a tenu cinq réunions régulières au cours de l'année scolaire 2017-2018.

### Gestion des programmes

Le conseil d'administration a recommandé l'approbation des nouvelles versions de programme suivantes :

- DEC en technologie de maintenance industrielle (campus de Gaspé);
- DEC en techniques de comptabilité et gestion, version spécialisée (campus de Gaspé et Carleton-sur-Mer);
- DEC en technologie de maintenance industrielle, version spécialisée (campus de Gaspé);
- AEC en inventaire forestier (Collegia Gaspé).



## Statistiques des inscriptions – Automne 2017

	Gaspé francophone	Gaspé anglophone	ÉPAQ	Îles-de-la-Madeleine	Carleton-sur-Mer	Total
Tremplin DEC	32	5	18	31	16	102
Programmes techniques	339	59	30	30	62	520
Programmes préuniversitaires	131	38	-	81	99	349
Sous-total	502	102	48	142	177	971
Programmes professionnels (secondaire)	-	-	26	-	-	226
Total	502	102	74	142	177	997



## **Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur**

En 2017-2018, aucune dépense n'a été effectuée dans le cadre de l'annexe S052, mais plusieurs travaux ont été menés :

- Mandat de coordination générale du dossier confié à la directrice adjointe aux études;
- Définition du mandat du comité institutionnel et appel de candidatures auprès du personnel et des étudiantes et étudiants pour former le comité;
- Rédaction du projet de plan d'action institutionnel 2018-2021;
- Formation offerte à l'équipe des services psychosociaux des quatre campus (les guichets uniques aux étudiantes et étudiants des campus) portant sur les meilleures interventions en cas de dévoilement. Cette formation a été offerte conjointement (et gratuitement) par le Calacs La Bôme Gaspésie et la campagne *Ni Viande ni objet*;
- Prévention par la distribution de matériel de sensibilisation dans les quatre campus;
- Production, dans l'agenda scolaire, d'une page complète destinée à la sensibilisation et à l'information aux étudiantes et étudiants;
- Formation « témoin actif » offerte gratuitement par l'organisme *Sans oui, c'est non!* aux étudiantes et étudiants des campus de Gaspé et de Carleton-sur-Mer;
- Formation à l'équipe de gestion du service des ressources humaines, offerte gratuitement par *Sans oui, c'est non!* portant sur le rôle des ressources humaines dans le dossier, les enjeux de la politique à rédiger et les obligations de formation à venir;
- Acquisition et installation de caméras de surveillance pour sécuriser plusieurs secteurs du campus de Gaspé;
- Planification de l'activité nommée « débranchée », qui sera présentée à l'automne 2018 (fiction qui traite des violences sexuelles dans le monde adolescent), en collaboration avec la Direction de la santé publique (activité offerte gratuitement par cette dernière).

Les sommes de l'année 2017-2018 sont reportées à l'année 2018-2019, année où la plupart des mesures prescrites par la politique seront mises en œuvre.

# LA COMMISSION DES ÉTUDES

## LES MEMBRES 2017-2018

**Louis BUJOLD**

Directeur des études – Président

### GASPÉ

**Robert RICHARD**

Directeur

**Sylvie DENIS**

Conseillère pédagogique

**Katia LEPAGE**

Enseignante – Section francophone

**Marc PHILIBERT**

Responsable de programme  
(technique)

**Samuel MORIN**

Enseignant – Section francophone

**Guillaume CHASSÉ**

Enseignant – Section anglophone

**Danka CORMIER**

Conseillère pédagogique – Groupe Collegia

### CARLETON-SUR-MER

**Louis BUJOLD**

Directeur

**Marjorie DALLAIRE**

Enseignante – Secteur préuniversitaire

**Audrey MACWHIRTER**

Étudiante

### ÉCOLE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE DU QUÉBEC

**Isabelle JALBERT**

Directrice

**Marie-Hélène FOURNIER**

Enseignante

### ÎLES-DE-LA-MADELEINE

**Louis-François BÉLANGER**

Directeur

**Anna BOUDREAU**

Étudiante

Sept postes sont présentement vacants : une ou un responsable de programme au campus de Gaspé, au campus des Îles-de-la-Madeleine et au campus de Carleton-sur-Mer, une enseignante ou un enseignant à l'ÉPAQ et aux Îles, une représentante ou un représentant du soutien technique au campus de Gaspé et une étudiante ou un étudiant. Il est à noter que M. Louis Bujold occupe deux postes : président de la commission des études et directeur du campus de Carleton-sur-Mer.

# Les réalisations

## CAMPUS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

### Le projet de rénovation et la réussite au cœur des activités du campus des Îles

Le projet majeur de rénovation du campus des Îles-de-la-Madeleine s'est concrétisé au cours de l'année scolaire 2017-2018. Ce projet a été financé en grande partie par les gouvernements provincial et fédéral pour un investissement totalisant 5,7 M\$, dont une somme de 270 000 \$ par le cégep. L'entreprise *Construction des Îles*, le consortium d'architectes *Bourgeois, Lechasseur, Gagnon, Lettelier, Cyr, Ricard, Mathieu, Proulx, Savard* et la firme d'ingénierie *CIMA + y* ont été associés. La première phase, réalisée à l'automne 2017 et en 2018, a consisté en la démolition de l'aile C et la reconstruction d'un bâtiment de deux étages d'une superficie totale de 822 mètres carrés qui jouxte avec prestance en façade le chemin de l'Étang-du-Nord. Ce bâtiment moderne abrite sept locaux de classe, des bureaux d'enseignantes et d'enseignants et de services aux étudiantes et étudiants, une salle de réunion et de visioconférence, le local d'examens en services adaptés et un tout nouveau local appelé « carrefour de la réussite », qui regroupe les principaux centres d'aide. Parmi les locaux de classe, mentionnons le nouveau laboratoire de sciences (physique, biologie et chimie), deux nouvelles classes de télé-enseignement complètement rééquipées, le nouveau local d'art et le nouveau laboratoire d'informatique. La deuxième phase, réalisée au cours du printemps et de l'été 2018, a consisté au démantèlement de l'aile A et la rénovation de la partie centrale du campus. De nouveaux espaces pour les casiers ont été créés, les salles de bain ont été rénovées, les bureaux de Collegia ont été transformés et une nouvelle salle des serveurs a été aménagée. De plus, le corridor des bureaux des enseignantes et des enseignants jouit maintenant d'un mur fenestré. Le corridor qui assure le lien avec la polyvalente a aussi été reconstruit. C'est grâce à la collaboration de tous, étudiantes et étudiants, membres du personnel et entrepreneurs que le projet de reconstruction et rénovation a pu être réalisé tout en assurant la continuité de nos activités d'enseignement. Lumineux et fonctionnel, le nouveau campus des Îles-de-la-Madeleine fait maintenant la fierté de toutes et tous et s'inscrit désormais dans la permanence et la modernité.



## La réussite au campus des Îles

Le campus a poursuivi ses différentes mesures d'aide pour favoriser la réussite des étudiantes et des étudiants. Les soirées d'études à la bibliothèque leur permettent de se préparer en groupe à un examen, principalement en philosophie et en français. Le comité de suivi des étudiantes et étudiants en difficulté a également continué ses activités.

Il a assuré la concertation de tous les intervenantes et intervenants afin d'identifier des stratégies pour mieux encadrer les étudiantes et les étudiants et les accompagner dans leur cheminement. De nouvelles activités appelées « midis zen », tenues tous les mardis, ont permis également à des étudiantes et étudiants et membres du personnel de se ressourcer par le yoga. Elles se développeront au cours de la prochaine année pour proposer une plus grande diversité d'activités répondant à ce besoin. Un nouveau mandat de répondeur du carrefour de la réussite (Repcar) par campus et institutionnel a vu le jour. Le Repcar a pour responsabilité de coordonner et développer les mesures d'aide à la réussite pour les étudiantes et les étudiants avec l'ensemble de l'équipe du campus.

## Nouveau programme en arts, lettres et communication

Le nouveau programme en arts, lettres et communication a été lancé en 2017-2018, en partenariat avec le campus de Carleton-sur-Mer, à la suite d'un travail intensif et d'une concertation importante en comité intercampus. Une répartition de certains cours en télé-enseignement a été effectuée entre les enseignantes et enseignants des Îles et de Carleton-sur-Mer. Deux activités phares sont aussi prévues au programme, soit la résidence de création à la session d'automne et l'activité de parrainage à la session d'hiver pour les étudiantes et étudiants qui en sont à leur quatrième et dernière session. La résidence de création a lieu en alternance entre Carleton-sur-Mer et les Îles-de-la-Madeleine et rassemble les étudiantes et étudiants et le personnel enseignant des deux campus. Pour la première édition, elle s'est déroulée à Carleton-sur-Mer, en Gaspésie. Des activités d'intégration et de création ont été réalisées, de même que des visites culturelles. Les trois disciplines du programme (de même que plusieurs sous-disciplines) ont été représentées dans la programmation.



## La mobilité étudiante

Le projet de mobilité étudiante avec le Cégep de Maisonneuve a continué de prendre de l'ampleur au campus des Îles. À la session d'automne 2017, ce sont quatre étudiantes du Cégep de Maisonneuve qui ont fait le choix d'étudier aux Îles-de-la-Madeleine, alors qu'elles étaient six à la session d'hiver 2018. Le projet est maintenant bien ancré au Cégep de Maisonneuve et le nombre d'étudiantes et d'étudiants participant à ce programme de mobilité nationale est appelé à progresser.



## ÉCOLE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE DU QUÉBEC (ÉPAQ)

Ce sont 98 étudiantes et étudiants qui se sont présentés à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ) à Grande-Rivière à la rentrée 2017, dans les programmes de DEP en pêche professionnelle et en mécanique marine, au DEC en aquaculture et dans le cheminement Tremplin DEC. Dans le programme d'aquaculture, les approches modulaires et à distance ont su attirer de nouvelles clientèles. Toujours en aquaculture, dans le cadre des ententes de double diplomation avec certains lycées, des étudiants français se sont joints à nos cohortes.

En cours d'année, un accent particulier a été mis sur l'encouragement à une vie étudiante active et enrichissante. Que ce soit par les activités de la rentrée, où les étudiantes et étudiants ont pu lâcher leur fou dans une compétition délirante de *bubble football*, par l'ouverture officielle en janvier du Capharnaüm, l'écolo-coop étudiante, par les efforts déployés par l'école dans le développement d'une culture « vélo » (efforts reconnus par Vélo Québec, qui a accordé une mention honorable à l'ÉPAQ), c'est l'ensemble du personnel qui se joint à la communauté étudiante pour animer cette vie étudiante. Les différents comités et clubs, tant le comité vert, culturel ou de plein air, le club d'aquaponie ou celui en mécanique, contribuent également à rendre le séjour des étudiantes et étudiants positif et enrichissant. De plus, l'ÉPAQ permet aux étudiantes et étudiants de participer à des activités de l'industrie ou à caractère professionnel, telle la Journée de la recherche du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Durant l'année, des enseignantes et enseignants de l'ÉPAQ se sont démarqués en recevant des prix et des mentions. En février, M<sup>me</sup> Line Arseneault, enseignante en navigation à la formation continue et titulaire d'un DEP en pêche professionnelle, recevait le prix annuel du comité permanent de la sécurité des bateaux de pêche. Soulignant l'innovation en matière de sécurité, ce prix reconnaît la pratique et l'engagement de Madame Arseneault en ce qui a trait au développement de la sécurité en mer. En juin, M<sup>me</sup> Marie-Hélène Fournier, enseignante en aquaculture, obtenait la mention d'honneur 2018 de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) pour le Cégep de la Gaspésie et des Îles. Cette mention souligne l'excellence ainsi que le professionnalisme des lauréates et lauréats. Son implication dans le développement du DEC en aquaculture sous une forme modulaire et accessible à distance a ainsi, entre autres, été reconnue. Finalement, M. Éric Tamigneaux, également enseignant en aquaculture et chercheur chez Merinov, remportait à la fin juin le prix d'excellence 2018 du Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies (FRQNT).

D'une valeur de 10 000 \$, ce prix reconnaît la contribution exceptionnelle d'une chercheuse ou d'un chercheur universitaire ou collégial dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie, leur rayonnement international et les retombées de leurs travaux de recherche pour le Québec.

Le travail et la réussite de nos étudiantes et de nos étudiants ont été soulignés par les traditionnels galas de l'ÉPAQ. Martine Clément, étudiante de première année en pêche professionnelle, s'est particulièrement démarquée en remportant le prix Agriculture, pêches et alimentation du concours *Chapeau, les filles!* ainsi qu'une bourse de 2 000 \$. Ce concours s'adresse aux étudiantes de la formation professionnelle ou technique qui étudient dans un domaine menant à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin.

Les efforts de recrutement se sont poursuivis tout au long de l'année, notamment en recevant des éventuels étudiantes et étudiants de La Virée et en participant à des salons nationaux ou régionaux.

Le bureau école-industrie de même que le Service de formation continue ont finalement contribué à maintenir des liens étroits avec l'industrie des pêches et de l'aquaculture, soutenant ainsi la mission d'école nationale de l'ÉPAQ.

## CAMPUS DE GASPÉ

### Nouveau modèle de direction

L'année 2017-2018 a été marquée par un changement de l'organigramme du personnel cadre. En effet, le poste de direction de campus a été aboli pour mettre en place un projet pilote de direction adjointe des études pour le Service de l'enseignement et du développement pédagogique. Le directeur adjoint des études est entré en fonction le 31 octobre 2017.

Cette réorganisation a apporté certaines modifications dans la répartition des dossiers. Le coordonnateur des ressources matérielles a été placé sous la direction de M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau, nouvelle directrice des services financiers.

Aussi, les membres du personnel du service de la vie étudiante, de la bibliothèque et des services psychosociaux se sont retrouvés sous la direction de l'adjointe à la Direction des études à l'organisation scolaire, M<sup>me</sup> Françoise Leblanc-Perreault, pour un mandat institutionnel.

Bien que la formule fut intéressante, nous en sommes revenus à une direction de campus le 1<sup>er</sup> juillet 2018, après quelques mois d'essai. Les services psychosociaux, de la vie étudiante et de la bibliothèque se sont retrouvés à nouveau sous la direction du campus. Cependant, le coordonnateur des ressources matérielles est demeuré sous la direction des services financiers.

### Recrutement

Encore cette année, les efforts de recrutement se poursuivent tant au niveau national qu'à l'international. Les ententes conclues avec les lycées français permettent à de nombreux étudiants et étudiantes de venir étudier au campus de Gaspé dans les programmes de technologie de maintenance industrielle et de technologie forestière pendant une année. Ces étudiantes et étudiants obtiennent alors une biddiplomation.

Du 16 au 18 novembre 2017, plusieurs jeunes étudiantes et étudiants de l'extérieur de la région sont venus visiter le campus de Gaspé et deux autres campus, dans le cadre de l'activité *La Virée*. Il est à noter que cette activité de recrutement en était à sa cinquième édition.

Grâce à un partenariat entre le Cégep de Limoilou et le Cégep de la Gaspésie et des Îles, les étudiantes et étudiants du Québec auront plus facilement accès au programme d'archives médicales. Ce partenariat, novateur par son approche technopédagogique, permettra aux étudiantes et étudiants de Québec de suivre en télé-enseignement le volet de la formation spécifique du programme offert à Gaspé.

Le programme de soins infirmiers est toujours offert en télé-enseignement aux étudiantes et étudiants du campus de Carleton-sur-Mer.

Aussi, plusieurs cours de formation générale (français, anglais, philosophie) sont offerts en FAD par la voie de Cégep virtuel.

## De belles réalisations

- ▶ Sous le thème *La beauté s'invite : quoi de beau dans le monde?*, la cellule interculturelle a permis encore cette année de belles rencontres, des discussions et des échanges fort intéressants. La mission première de la cellule est de promouvoir l'interculturalité et le « vivre ensemble » par la mise en place de projets et d'activités culturelles, éducatives et pédagogiques. Bravo aux participantes et participants (enseignantes et enseignants, étudiantes et étudiants, membres du personnel et de la communauté).
- ▶ La troisième édition de la Journée de la recherche s'est tenue le 6 mars 2018 et a été couronnée de succès. Une cinquantaine de participantes et participants y étaient présents (enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, membres du personnel du cégep et des centres collégiaux de transfert de technologie) et ont pu assister à plus de sept ateliers visant à consolider les liens entre la recherche et l'enseignement.
- ▶ Des félicitations sont adressées à M<sup>me</sup> Annie Arsenault, enseignante en français au campus de Gaspé, pour son implication et son talent. Madame Arsenault a été finaliste pour le prix Geneviève-Amyot. Ce prix s'adresse aux poètes d'expression francophone, peu importe leur pays d'attache.
- ▶ Sincères félicitations à M<sup>me</sup> Louise Francoeur, responsable de la cellule interculturelle, qui a obtenu le prix Argent dans la catégorie Prix d'excellence en leadership pour le personnel non gestionnaire de Collèges et instituts Canada (CICan). Ce prix rend hommage à un individu ou une équipe ayant apporté une contribution remarquable au sein de l'établissement et des collectivités desservies.
- ▶ Le 6 avril 2018, une délégation quittait le campus de Gaspé pour se rendre à la douzième édition de l'Intercollégial de philosophie (IP) de Valleyfield. Cette rencontre philosophique s'est tenue sous le thème de l'amour et de la sexualité. Le Cégep de la Gaspésie et des Îles salue l'implication des membres de sa communauté dans cette activité (une vingtaine d'étudiantes et étudiants et deux enseignants). Merci à messieurs Olivier Provencher et Walter-Olivier Rottmann-Aubé pour le support et l'accompagnement.
- ▶ Le 20 avril 2018, des étudiantes et étudiants en techniques d'éducation spécialisée ont rencontré les membres du comité des usagers du Centre intégré de santé et de service sociaux (CISSS) de la Gaspésie. On a profité de cette rencontre pour informer les étudiantes et étudiants des réalités vécues par les personnes ayant une

déficience intellectuelle, physique ou un trouble du spectre de l'autisme. Bravo aux participantes et participants!

- ▶ Le 2 mai 2018, le département de technologie forestière tenait sa cérémonie de remise des joncs d'argent afin de souligner la réussite des étudiantes et étudiants sortants. Plus de 20 étudiantes et étudiants ont obtenu leur jonc, symbole national qui unit les personnes diplômées de ce domaine. Félicitations sincères aux finissantes et finissants et merci au personnel enseignant pour son implication.
- ▶ Le 5 mai 2018, le campus de Gaspé tenait son gala annuel du mérite éducatif afin de rendre hommage à la persévérance, l'engagement et la réussite scolaire des étudiantes et étudiants. Célébrant la fin du parcours collégial de plus de 120 étudiantes et étudiants, ce gala a permis de remettre 29 bourses, totalisant 10 500 \$. Félicitations sincères aux sortantes et sortants et merci aux nombreux commanditaires.



## Report du Grand rassemblement

Le Grand rassemblement, événement rassembleur qui devait avoir lieu en juin 2018, a dû être reporté en raison d'un incendie majeur qui a complètement rasé une partie des résidences, empêchant ainsi les membres du personnel des autres campus d'y loger pendant l'activité.

Les étudiantes et étudiants ont dû être relocalisés pendant plusieurs jours. Il est à noter que plusieurs membres du personnel se sont mobilisés et ont offert beaucoup de disponibilité afin de rendre cette période difficile plus soutenable pour nos étudiantes et étudiants. Les cours ont dû être annulés pendant trois jours, pendant lesquels les repas ont été offerts gratuitement aux résidentes et résidents. Des cartes-cadeaux de la coopérative étudiante ont été offertes aux sinistrés et un comptoir vestimentaire a été monté. Malgré la tristesse de l'événement, ce fut une occasion de consolider les liens entre le personnel et les étudiantes et étudiants. Bravo à toute l'équipe!



## CAMPUS DE CARLETON-SUR-MER

### Vie des programmes

Le trimestre d'automne 2019 a permis la mise en œuvre de la salle multifonctionnelle pour les étudiantes et étudiants en techniques d'intervention en délinquance et en techniques spécialisées en services correctionnels. Cette salle simule, en outre, une cellule d'incarcération, une chambre dans un centre d'accueil ou une ressource communautaire ainsi qu'un poste de contrôle.

Les 9 et 10 février 2018, 11 étudiantes et étudiants en techniques de comptabilité et de gestion ont participé à la compétition Hermès qui se tenait à l'Université Laval. Cette compétition offre l'occasion aux étudiantes et étudiants de mettre à l'épreuve leur capacité d'analyse, leur créativité ainsi que leurs compétences oratoires, trois aspects primordiaux dans le milieu des affaires. Léonie Bujold, Doriane Landry et Marie-Pier Boudreau y ont remporté la troisième place en comptabilité.

Les communautés étudiante et enseignante du programme arts, lettres et communication ont dressé un bilan positif de leur première résidence en création. Les étudiantes et étudiants du campus de Carleton-sur-Mer ont accueilli leurs consœurs et confrères des Îles-de-la-Madeleine. Des ateliers de création et d'enseignement ont été organisés et se sont mélangés aux randonnées et aux visites des artistes de la région. À la fin de l'année scolaire, ces mêmes étudiantes et étudiants ont aussi présenté les œuvres résultant de leurs apprentissages lors de l'exposition *Vente de garage* au Centre d'artistes Vaste et Vague.

Des séjours de mobilité internationale ont aussi été organisés pour les étudiantes et étudiants des programmes de sciences de la nature, pour un séjour culturel en Équateur, et de sciences humaines, pour la tenue du projet d'intervention au Portugal.

Enfin, les travaux d'élaboration de la version locale du programme de techniques juridiques ont été amorcés à l'hiver 2018. On vise l'accueil d'étudiantes et d'étudiants en août 2019.

## Valorisation de la réussite

Delfine Adamou, étudiante en arts, lettres et communication, a remporté la finale locale de Cégeps en spectacle. Sa performance musicale, ses textes de même que sa présence sur scène ont été soulignés par le jury. Le prix Coup de cœur du public a été remis à Maël Pelletier et Jaya McNeil, tous deux étudiants en sciences humaines. Leur rap énergique et optimiste a su charmer l'auditoire.

Le samedi 5 mai, le campus de Carleton-sur-Mer tenait son gala des finissants. Quatre-vingt-trois sortantes et sortants ont été honorés devant parents, amis et membres du personnel. Au total, une vingtaine d'étudiantes et étudiants se sont partagé les honneurs en se distinguant par leurs résultats scolaires, leur engagement et leur persévérance.

Une programmation sportive et culturelle riche et variée a été mise en œuvre par le service de la vie étudiante et la direction du campus. Soulignons, entre autres, les activités de la rentrée, l'accueil de 69 jeunes de l'extérieur dans le cadre de *La Virée* et la participation à la *Semaine de la persévérance scolaire*.

# Vie étudiante

## CAMPUS DE CARLETON-SUR-MER

En plus de la programmation sportive et culturelle du service à la vie étudiante, plusieurs collaborations viennent enrichir cette vie étudiante.

Effectivement, plusieurs partenariats permettent l'accès aux activités culturelles du milieu. Notons, entre autres, les films de Cinétoile qui sont offerts gratuitement aux étudiantes et étudiants et les spectacles de Maximum 90, toujours offerts avec des rabais-étudiants.

La Ville de Carleton-sur-Mer, avec son concept de ville étudiante, offre son soutien à différentes activités, dont celles de la rentrée scolaire et de la semaine de la persévérance. Une bourse est également remise au gala des finissantes et finissants.

L'organisme *Bouge pour que ça bouge!* offre une gamme d'activités en soirée et durant l'horaire scolaire.

Parmi les autres activités de la vie étudiante, c'est à la finale locale de Cégeps en spectacle que Delphine Adamou, étudiante en arts, lettres et communication, s'est démarquée par sa voix et ses textes remplis de force, de vulnérabilité, d'amour et d'humanité.

Tout juste avant la fin de l'année scolaire, la semaine de la santé a été soulignée en grand. Plusieurs activités sportives, ludiques et de détente ont été proposées.

Comme chaque année, c'est lors du gala que le personnel a rendu hommage à ses finissantes et finissants.



## CAMPUS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

### Quelques faits saillants

Aurélié Presseault, Mathias Arseneau, Nicholas Landry St-Onge et Antoine Marchand ont remporté la finale locale de Cégeps en spectacle avec un numéro de cirque impressionnant qui les a menés vers la finale régionale à Alma, en mars. Ils ont su toucher les juges par leur originalité, leur aisance sur scène et leur audace.

Un nouveau partenariat a vu le jour l'an dernier. Le campus des Îles, en collaboration avec la Municipalité des Îles, organise désormais des activités intergénérationnelles entre les cégépiennes et cégépiens et des aînés de la communauté. Cette année, les étudiantes et étudiants se sont déplacés au pavillon Eudore-Labrie pour un atelier de cuisine traditionnelle.

Les activités de plein air du campus des Îles sont également demeurées très populaires auprès des étudiantes et des étudiants. De nombreuses activités nautiques leur sont proposées en automne et l'offre est tout autant diversifiée en hiver avec de la raquette, du ski de fond, du camping d'hiver et du kayak dans les glaces.

De son côté, le jardin pédagogique continue de prendre sa place dans la vie étudiante au campus des Îles. Pour la quatrième année consécutive, les activités du jardin ont permis non seulement d'alimenter la cafétéria en légumes frais tout l'automne, mais elles ont également servi de campagne de financement à un groupe d'étudiantes et d'étudiants qui s'est envolé en juin pour un stage de quatre semaines en coopération internationale en Grenade. Ce voyage pédagogique a permis aux étudiantes et aux étudiants de mettre en œuvre leur projet d'intégration de fin de DEC. Les projets de mobilité étudiante sont pilotés par Amarres et voilures, un organisme instauré par le campus il y a près de 15 ans, pour développer des liens étroits entre les contenus pédagogiques des cours et les voyages à l'étranger. Le campus organise au moins un projet de mobilité internationale par année à saveur pédagogique pour les étudiantes et les étudiants.

Toujours en marge des activités du jardin, le campus s'est également associé pour la troisième année à l'organisme Le bon goût frais des îles pour organiser, toujours avec les légumes du jardin et la participation de producteurs locaux, un dîner 100 % local permettant aux étudiantes, aux étudiants et au personnel de prendre conscience de l'importance des produits locaux dans notre alimentation. Cette activité illustre bien l'ouverture du campus envers la communauté des Îles en tissant des liens avec les intervenants locaux.



# ÉCOLE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE DU QUÉBEC (ÉPAQ)

Avec la participation de l'association étudiante, plusieurs activités sont organisées à l'ÉPAQ tout au long de l'année scolaire :

- Journée d'accueil *bubble football*
- Différents tournois (billard, ping-pong, etc.)
- Spectacle de Joseph Edgar
- Soirées diverses (5 à 7, tournoi de billard, soirée hockey, rétrogaming, Halloween, Noël, etc.)
- Conférences
- Souper de moules (soupers-bénéfice pour les activités étudiantes)
- Ateliers *DIY* (en collaboration avec comité cégep vert & comité culturel La Proue)
- Ouverture de l'écolo-coop étudiante « le Capharnaüm » (cégep vert)
- Les journées de la persévérance scolaire
- Activités pour les journées de la diversité culturelle en Gaspésie (« bouffe autour du monde » à la cafétéria)
- Participation des étudiantes et des étudiants au tournoi de soccer de l'ARSEQ à Rivière-du-Loup
- Semaine de la terre à l'ÉPAQ (cégep vert)
  - Portes ouvertes du club d'aquaponie
  - Soirée *DIY* meubles, cosmétiques, kokodama
  - Nettoyage des berges
  - Soirée documentTERRE
- La nuit de la création – Comité culturel La Proue
- Sorties avec le club de plein air (ski, randonnée, rafting, etc.)

## CAMPUS DE GASPÉ

### Activités socioculturelles

#### La rentrée!

Pour la rentrée 2017, le 30 août, un Salon d'inscription aux activités parascolaires se tenait au Café chez Oscar où les étudiants et étudiantes étaient invités à faire leur choix parmi la vingtaine à l'horaire. En après-midi, les activités se poursuivaient à la plage Haldimand. On pouvait, entre autres, y pratiquer du volleyball de plage, ultimate frisbee, planche à pagaie, atelier de danse et de percussions africaines, olympiades par équipe, atelier d'initiation à l'Accroyoga, partie de basketball version plage personnel VS étudiants, photo de groupe grandeur nature, et plus encore!

Pour terminer cette belle journée, un souper gratuit pour le personnel et les étudiants et étudiantes en collaboration avec la Cantina Latino-Gaspésienne était offert avec au menu : dumpling, blé d'Inde et frites et la remise de nombreux prix de présence!

**La cellule interculturelle** maintient son rythme et anime la vie interculturelle au cégep. C'est sous le thème *Tous ensemble et unique* que s'est déroulée la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, du 23 au 27 octobre 2017. Ce thème favorisait le rassemblement des origines culturelles présentes au cégep et la reconnaissance de la richesse de ces cultures dans le développement de toutes et tous. Plusieurs autres activités telles des causeries (voyage à l'Île de la Réunion, radicalisation et intégrisme religieux au Québec, la Roumanie, etc.), des activités de sensibilisation, des ateliers (conversation espagnole / parenthèse sur la culture mexicaine, communication à la langue arabe, etc.), des conférences, des spectacles et des projets comme *La beauté s'invite, quoi de beau dans le monde?* ont été organisés durant l'année.

**L'animation autour du livre** pilote de beaux projets. Parlons entre autres de la *boîte aux lettres* avec ses ateliers d'écriture, du Prix littéraire des collégiens, du recueil international de poésie, des conférences, des soirées « slam et poésie », des causeries, des cabarets musicaux, et bien plus!

**Le comité vert** a de son côté mis en place plusieurs conférences, débats, kiosques de sensibilisation, cuisines collectives et écoateliers traitant de divers sujets (les maladies et les ravageurs, le sol, les arbres fruitiers, à la recherche de la beauté à travers un jardin).

**Les cafés philosophiques** ont permis de belles discussions animées qui ont touché une pluralité de sujets : *Voit-on par les yeux du langage?*, *Qu'est-ce qu'apprendre?*, *La pensée en marche!*, *Le travail contemporain est-il adapté aux femmes?*, *Violence et politique*, *Qui veut vivre dans les bois?*, et bien d'autres. Entourant les thèmes du vin et de la philosophie, des dégustations de vin, des conférences et des interventions philosophiques ont également été au programme.

## **Circuit d'improvisation du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ - CIR)**



Le campus de Gaspé est fier d'avoir été l'hôte du premier tournoi de la 14<sup>e</sup> édition du **Circuit d'improvisation du RIASQ (CIR)**, du 24 au 26 novembre 2017. En plus de l'équipe locale, neuf équipes collégiales ont traversé la province afin de vivre le premier **tournoi intercollégial L'Expédition**. Les joueurs du Bleu Marin, l'équipe d'improvisation collégiale de Gaspé, se sont illustrés dans de nombreux tournois collégiaux provinciaux dans les dernières années. Ils ont agi à titre d'hôtes pour ce premier tournoi du CIR à Gaspé.

Les cégeps qui ont participé à la première édition de ce tournoi sont les suivants : le Cégep de Rimouski, le Cégep de Rivière-du-Loup, le Cégep de Valleyfield, le Cégep de Joliette, le Cégep de La Pocatière, le Cégep de Chicoutimi, le Collège Mérici, le Cégep de Granby et le Cégep de Thetford.

Les spectateurs ont pu assister à 20 matchs, dont un match de présentation disputé par Jean-Philippe Durand, Joëlle Paré-Beaulieu, René Rousseau et Sophie Caron, comédiennes et comédiens de la Ligue nationale d'improvisation (LNI). Ces quatre joueuses et joueurs ont également donné de la formation aux jeunes improvisatrices et improvisateurs pendant la fin de semaine. L'équipe locale, le Bleu Marin, s'est classée en troisième position.



**Improvisation Gaspé** continue de diversifier et renforcer l'offre culturelle en faisant la promotion de l'improvisation comme forme d'expression artistique. Les trentaines de soirées d'impro, tenues les vendredis, continuent d'accueillir chaque année beaucoup de spectateurs.

C'est Marie-Pier Lajoie qui a remporté la finale locale de **Cégeps en spectacle** au campus de Gaspé. Le 3 février 2018, Marie-Pier Lajoie, étudiante en tourisme d'aventure, a remporté la bourse de 300 \$ du prix Desjardins. Elle a livré une prestation solide et intime. Sa poésie, sa prestance ainsi que la qualité de ses textes ont séduit le jury.

Six performances réunissant la musique, le slam et l'humour ont été présentées au public rassemblé au Café chez Oscar. Le prix Coup de cœur du public Coopsco de la Gaspésie, une bourse de 150 \$, a été remis à Jean-Pascal Langlois et Érika Williamson pour leur performance musicale intense. Leur maîtrise de la scène leur a aussi valu le prix surprise Coup de cœur du Festival Musique du Bout du monde (FMBM), une invitation à se produire lors de la programmation du FMBM en 2018.

Soulignons aussi les performances de Félix Breton, Émilie Gauthier, Marie-Soleil Boisvert, Catherine David, Alexandre Adams, Jessica Dorion et Rosalie Dunn.



**Intercollégial de philosophie :** une expérience pédagogique valorisante! Pour cette occasion, une délégation du campus de Gaspé s'est rendue à la douzième édition de l'Intercollégial de philosophie (IP) de Valleyfield. Cette rencontre philosophique s'est tenue sous le thème de l'amour et de la sexualité. Réunissant la communauté collégiale du Québec, l'IP invite les participantes et participants à poser un regard philosophique sur des enjeux de société. Conférences, ateliers et débats sont autant d'activités qui explorent et vulgarisent différents auteurs et théories en lien avec la thématique.

Ces exercices de réflexion en groupe sont aussi des opportunités de rencontre. Les étudiantes et les étudiants y apprennent non seulement à débattre et à former leur esprit critique, mais ils sont également en contact avec une communauté étudiante provenant d'autres programmes et d'autres régions. L'Intercollégial de philosophie avait lieu du 6 au 8 avril 2018.

**Science, on tourne!** Organisé par le Centre de démonstration en sciences physiques et reçu par le Cégep de Granby, l'événement a accueilli les équipes de 29 cégeps du Québec. La 26<sup>e</sup> finale nationale de ce concours scientifique intercollégial s'est déroulée avec grand succès. Le défi de cette année se nommait « L'as du volant ». L'équipe de *Science, on tourne!* proposait également un défi express, « l'envolée sauvage », qui permettait de vivre l'expérience par un court défi technique et ludique.

L'équipe du campus de Gaspé (Henri Bouchard-Marcotte, Isabelle Lefebvre et Ken Whittom) a terminé en 7<sup>e</sup> position sur 29 avec un résultat de 34 points (sur un maximum de 42). Leur machine simple, mais ingénieuse, a été conçue et fabriquée dans le cadre du cours complémentaire *Science, on tourne!* lors de la session d'hiver 2018.

Les finalistes du campus de Gaspé du Cégep de la Gaspésie et des Îles, Ken Whittom, Isabelle Lefebvre et Henri Bouchard-Marcotte, ont séduit les membres du jury et ont remporté le prix Coup de cœur du jury (1 000 \$), remis par le Centre de démonstration en sciences physiques.

Plusieurs autres prix de participation et bourses ont été offerts aux étudiantes et étudiants. Ken Whittom a marqué un double coup en remportant la bourse d'études de 4 000 \$ offerte par l'Université Laval, ainsi que la bourse d'études de 1 500 \$ octroyée par l'École de technologie supérieure. Pour sa part, Isabelle Lefebvre a reçu une bourse d'études de 1 500 \$ de l'école Polytechnique Montréal.

Du côté de la catégorie des amatrices et amateurs (compétition entre les membres du personnel des différents cégeps), la machine conçue et fabriquée par messieurs Stéphane St-Pierre, Richard Joncas et présentée par M. Rémy Morisset s'est classée au troisième rang (sur huit participants) avec une récolte de 36 points.

## SPORT ÉTUDIANT

Le Bleu Marin du campus de Gaspé est l'équipe championne en **soccer masculin** dans notre réseau collégial-universitaire RSEQ – Est-du-Québec pour l'année 2017-2018.



### Une belle saison pour l'équipe d'ultimate frisbee du Bleu Marin

L'équipe d'ultimate frisbee du Bleu Marin dresse un bilan positif de sa saison 2017-2018. En plus de sa participation aux tournois du circuit de l'Est (CEQU4), l'équipe a également joué lors de l'événement provincial *Mars Attaque*.

Mise sur pied en 2013 par l'association Ultimate Gaspé (AUG), le CEQU4 regroupe des équipes de l'Est-du-Québec et du Nouveau-Brunswick. Pour la saison 2017-2018, les joueurs ont visité cinq villes, en plus de participer à cinq tournois ainsi qu'à un championnat.

Alors que le premier tournoi avait lieu à Rivière-du-Loup, le circuit de l'Est s'est également arrêté à Edmundston (novembre), à Rimouski (février), à Carleton-sur-Mer (mars) et à Gaspé (avril).

Grande finale de cette division, le tournoi de Gaspé regroupait les six meilleures équipes. Non seulement l'équipe du Bleu Marin a remporté ses parties contre Rivière-du-Loup et Rimouski, deux équipes ayant très bien performé tout au long de la saison, mais elle s'est classée troisième lors de ce championnat.

En plus de cette participation, le Bleu Marin a pris part au *Mars Attaque*, l'événement d'ultimate frisbee intérieur le plus important au Canada. Ce tournoi de deux jours rassemble plus de 100 équipes.

## Julien Sénéchal recruté par l'équipe provinciale d'*ultimate frisbee*

Julien Sénéchal, étudiant en sciences de la nature au campus de Gaspé, a été recruté par l'équipe provinciale masculine de la Fédération québécoise d'*ultimate* Hydro, regroupant les meilleurs talents du Québec. Les joueurs formant cette équipe sont appelés à jouer au national et à l'international.

Alors qu'il pratique l'*ultimate frisbee* à Gaspé depuis seulement un an, Julien a su se démarquer rapidement. À 17 ans, il a découvert ce sport avec la ligue sur la plage de Gaspé à l'été 2017, pour ensuite se joindre à l'équipe collégiale du Bleu Marin en septembre 2017.

Les camps de sélection ont eu lieu pendant trois fins de semaine à Québec et à Sherbrooke.



## Soccer masculin : le Bleu Marin champion 2017-2018 du réseau collégial-universitaire de l'Est!

Le 24 mars 2018, au Stade Premier Tech à Rivière-du-Loup, se tenait le dernier tournoi de soccer de la ligue collégiale-universitaire de l'Est-du-Québec. À l'issue de ce tournoi, l'équipe Bleu Marin de Gaspé a été consacrée championne de soccer masculin de cette ligue pour l'année 2017-2018.

Première au classement, l'équipe du Bleu Marin a su profiter du calendrier du tournoi afin de maximiser ses stratégies. Or, si l'équipe a gagné six contre deux lors de la partie les opposant au Cégep de Rivière-du-Loup, la finale contre l'équipe de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) fut plus laborieuse.

Alors que l'équipe de Gaspé tentait de protéger son avance, l'UQAR, qui déployait un jeu plus aérien, a rapidement réduit l'écart à deux buts. C'est donc avec le titre d'équipe championne de soccer masculin de l'Est-du-Québec que les joueurs du Bleu Marin sont retournés au campus de Gaspé.



## Soccer masculin : le Bleu Marin du campus de Gaspé au Stade Premier Tech à Rivière-du-Loup

Le 3 mars 2018, douze athlètes du Bleu Marin du campus de Gaspé ont pris part au troisième tournoi de la ligue collégiale-universitaire de soccer de l'Est-du-Québec, dans laquelle performent les équipes du campus de Gaspé, du Cégep de Rivière-du-Loup, du Cégep de Rimouski, de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et du Cégep de Matane.

# ÉTUDIANTS À L'HONNEUR

## CAMPUS DE CARLETON-SUR-MER

MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

**Laurie Denis**



## CAMPUS DE GASPÉ

MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

**Emmanuelle Chrétien**



## CAMPUS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

**Blair Quinn**



# RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS

Cette année encore, le collège reconnaît le travail de ses employés et souligne le départ à la retraite de celles et ceux qui ont consacré une grande part de leur vie active à la formation d'une relève compétente en région. En lien avec la Politique de reconnaissance et de valorisation du personnel, des fêtes de la reconnaissance ont eu lieu dans chacun des campus aux mois de mai et juin.

## RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE

### CAMPUS DE GASPÉ

#### 15 ans

Isabelle Coulombe  
Julie Fournier  
Roberto Gagnon  
Jennifer Morin  
Anita Paeglis

#### 20 ans

Daniel Poirier

#### 25 ans

Christian Fortin

#### 30 ans

Linda Blouin

#### 40 ans

Jean-Claude Clavet

#### Retraitées et retraités

Andrée Bossé  
Hélène De Celles  
Antonin Dufresne  
Yvan Dupuis  
Françoise Fugère  
Alton Hamilton  
Bertrand Leblanc  
Bertrand Plourde  
Diane Whalen

### ÉCOLE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE DU QUÉBEC

#### 15 ans

Danny Chedore  
Marilène Nicolas

#### 35 ans

Gérard Lediscorde

#### Retraité

Yoland Plourde

### CAMPUS DE CARLETON-SUR-MER

#### 15 ans

Steven Parent

#### 20 ans

Marjorie Dallaire

#### 25 ans

Danielle Lachance

#### Retraîtée

Josée Arsenault

### CAMPUS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

#### 30 ans

Madeleine Arseneau  
Willie Turbide

#### Retraîtée et retraités

Jeannette Cormier  
Hugues Solomon  
Albert Thériault



UN CONSORTIUM DES SERVICES DE FORMATION CONTINUE  
CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES / CÉGEP DE MATANE

Pour Groupe Collegia Gaspésie–Les Îles, l’année 2017-2018 s’est déroulée sous le signe d’un plus grand rapprochement entre la formation et la main-d’œuvre. Des initiatives structurantes ont été déployées dans tous les centres.

À **Carleton-sur-Mer**, l’équipe a poursuivi ses efforts pour se rapprocher des besoins des milieux. Depuis l’inauguration d’une unité multifonctionnelle destinée aux programmes de techniques spécialisées en services correctionnels et de techniques d’intervention en délinquance, les étudiantes et étudiants se familiarisent plus rapidement à leur futur environnement de travail.

Aux **Îles-de-la-Madeleine**, en étroite collaboration avec Emploi-Québec, Groupe Collegia contribue au développement du leadership des gestionnaires. Une formation comprend un volet *coaching* et un accompagnement auprès des gestionnaires afin qu’ils puissent relever leurs défis au quotidien dans la gestion de leurs équipes de travail.

À **Gaspé**, les étudiants inscrits en maintenance d’éoliennes ont effectué plusieurs travaux pratiques dans différents cours, ce qui a permis de remettre en marche les éoliennes Bonus et Neg Micon. Cette approche pédagogique réalisée dans des situations authentiques se rapproche des problématiques vécues dans l’industrie.

En 2017-2018, Groupe Collegia a également poursuivi sa croissance :

À la **reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)**, ce sont 40 candidates et candidats qui ont été diplômés. Notre effectif étudiant est en croissance grâce, entre autres, à la formation générale. Notre offre à distance et la qualité de nos expertes méthodologiques sont reconnues dans le milieu.

Le **campus de Montréal** continue sa progression. En mai 2018, ce sont tout près de 800 étudiantes et étudiants qui étaient inscrits, comparativement à 35 en 2015.

L’expertise du **service du développement et de la coopération internationale** est présente au Sénégal et au Maroc. Plusieurs projets sont en « incubation », ce qui laisse entrevoir une possible augmentation de nos activités pour l’avenir.

Toutes ces activités sont le reflet des efforts, de l’implication et de l’expertise de tous les membres de l’équipe de Groupe Collegia Gaspésie–Les Îles.

# SERVICE DE RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (SRI)

Le Service de la recherche et de l'innovation (SRI) a pour mission de valoriser la recherche au collégial, de soutenir sa croissance et sa diffusion et de faciliter l'accès des enseignantes et enseignants, des professionnelles et professionnels, des techniciennes et techniciens et des étudiantes et étudiants du collège aux activités de recherche et d'innovation (R&I). Le responsable du SRI agit comme facilitateur dans les dossiers de demande de subventions, comme coordonnateur des activités, comme répondant du collège pour tous les dossiers de recherche et, à l'occasion, comme initiateur de démarches en R&I. Un des mandats du responsable du SRI est de faciliter la coopération et la collaboration entre les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), les chercheuses et chercheurs, le personnel enseignant et les étudiantes et étudiants par un travail de concertation des dossiers tels que la gestion de la propriété intellectuelle, l'augmentation des retombées sur la formation et l'arrimage des communications.

Soulignons d'abord la performance du cégep, à la suite du sondage effectué par le Research Infosource Inc., qui classe le cégep au sixième rang dans sa liste des 50 collèges canadiens et au deuxième rang des collèges québécois qui se démarquent au niveau de la recherche (*Canada's Top 50 Research Colleges 2018*).

## Journée de la recherche

Un élément marquant de l'année est sans aucun doute la tenue de la troisième journée de la recherche, sous le thème « Renforcer les liens entre l'enseignement et la recherche ». Cette journée a réuni une cinquantaine de participantes et participants des quatre campus du cégep, des CCTT et de plusieurs organismes externes. Avec cet événement, le cégep vise à favoriser la synergie entre ses équipes de recherche et à augmenter les retombées de ses activités de recherche qui, depuis les dernières années, prennent une ampleur sans précédent.



Organisée en collaboration avec ses CCTT que sont le CIRADD, Merinov et Nergica, la journée proposait plusieurs activités, conférences et ateliers portant sur l'accompagnement au changement et l'initiation à la recherche. L'animation, ouverte et dynamique, a été assurée par le CIRADD.

Soulignant l'importance que le cégep accorde au développement durable, l'événement se voulait écoresponsable et a appliqué des règles strictes, notamment la réduction et le tri des matières résiduelles des participantes et participants. De plus, les émissions de gaz à effet de serre produites par la réalisation de la journée (incluant les déplacements des participantes et participants provenant des quatre campus) ont été comptabilisées, totalisant 1,32 tonne d'équivalent CO<sub>2</sub>. Cet impact a été compensé par la plantation, au printemps 2018, de 10 arbres.

## Collaborations et soutien aux projets et au développement de la recherche

La collaboration du personnel du collège aux activités de recherche dans nos CCTT s'est une fois de plus intensifiée au cours de l'année et les retombées sont appréciables. Ce sont 17 enseignantes et enseignants et cinq autres membres du personnel qui ont été libérés à temps partiel pour travailler sur différents projets. Ce sont aussi 380 étudiantes et étudiants qui ont participé à des activités d'information et de formation, à des travaux de recherche et à des emplois ou des stages.

L'implication du cégep dans l'encadrement de la recherche est significative de son engagement dans ces divers dossiers :

- Participation du cégep à la gestion de ses CCTT par l'implication d'un membre de la direction aux conseils d'administration des organismes gestionnaires (Merinov, Nergica et CIRADD);
- Tenue de trois rencontres du comité de suivi des CCTT relevant du conseil d'administration;
- Tenue de trois rencontres du comité institutionnel de la recherche et de l'innovation;
- Tenue de sept rencontres des différents comités de coordination entre le cégep et ses CCTT;
- Tenue de trois rencontres du comité d'éthique de la recherche sur les humains;
- Tenue de trois rencontres du comité de protection des animaux;
- Administration du Fonds général de recherche.

Par ailleurs, le nombre de projets pour lesquels le cégep accompagne les CCTT est en augmentation. Plus de 340 projets majeurs étaient en cours en 2017-2018.



# Faits saillants 2017-2018 pour les centres collégiaux de transfert technologique (CCTT) du cégep



## Un nouveau nom, « Nergica »

En avril 2017, le TechnoCentre éolien a ajouté officiellement à ses activités les domaines du solaire photovoltaïque et de l'intégration des énergies renouvelables. Par le fait même, il s'est doté d'une toute nouvelle identité : Nergica.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a accordé une accréditation supplémentaire à Nergica, qui agit désormais comme CCTT affilié au Cégep de la Gaspésie et des Îles dans les domaines du solaire photovoltaïque et de l'intégration des énergies renouvelables.

Dans la foulée, l'organisme a revisité sa mission, qui consiste dorénavant à ouvrir de nouveaux horizons pour les énergies renouvelables. Ces changements, qui répondent à un réel besoin en matière de recherche et d'accompagnement en énergie renouvelable, ont été très bien accueillis par la clientèle et les partenaires.

## Mise en service d'une centrale solaire dédiée à la recherche appliquée

À l'automne 2017, Nergica a installé et mis en service une centrale solaire photovoltaïque (PV) de 16 kW sur son site de recherche situé à Gaspé. Grâce à cette nouvelle infrastructure composée de 60 panneaux photovoltaïques, Nergica bonifie ses travaux dans le domaine de l'énergie solaire.

Cette nouvelle infrastructure enrichit le site de recherche et permet à Nergica de se positionner parmi les chefs de file en matière d'intégration du solaire PV dans les microréseaux.

L'analyse des performances des panneaux solaires en climat froid, l'évaluation des performances opérationnelles du jumelage éolien/solaire PV, la validation ou l'adaptation de solutions technologiques destinées aux centrales solaires et le développement de modèles de prévision de l'ensoleillement à court terme figurent parmi les travaux de recherche que mène Nergica.

## Un nouvel événement dans le domaine des microréseaux et de l'intégration des énergies renouvelables

Nergica est fier d'avoir développé, cette année,

un nouvel événement portant sur les microréseaux, soit l'intégration des énergies renouvelables.

L'atelier technique d'automne, placé sous le thème de l'intégration des énergies renouvelables dans les microréseaux autonomes, s'est tenu à Montréal, en novembre 2017, en présence de plus de 80 participantes

et participants.

## **Coup d'envoi officiel du programme de recherche Opten**

Nergica a donné, en 2017, le coup d'envoi officiel à son programme de recherche Opten.

Cet ambitieux programme, déployé sur cinq ans, réunit des industriels et des chercheurs autour d'un objectif commun : développer des solutions technologiques novatrices pour optimiser l'approvisionnement énergétique des sites hors réseaux à travers une meilleure intégration des énergies renouvelables.

Opten s'articule autour de l'intégration des énergies renouvelables dans les microréseaux, l'optimisation des performances opérationnelles des systèmes énergétiques et la formation en opération et maintenance des microréseaux.

En 2017-2018, six projets de recherche étaient en cours de réalisation.

## **Analyse de l'impact des changements climatiques sur le potentiel éolien**

Nergica prend part à un projet de recherche sur l'impact des changements climatiques sur le potentiel éolien.

Mené en partenariat avec Ouranos, un consortium de recherche sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques, ce projet de recherche vise à évaluer l'impact des changements climatiques sur le potentiel éolien dans les prochaines décennies. Le projet est réalisé en partenariat avec Hydro-Québec, Manitoba Hydro, Ontario Power Generation et le Créneau d'excellence en éolien.

Ce projet de recherche permettra d'anticiper les changements de production d'énergie éolienne et d'analyser les impacts des changements climatiques sur les coûts de production et la rentabilité des parcs éoliens, des sujets peu étudiés jusqu'à maintenant.

## **Reconnaissance canadienne en matière d'accompagnement des PME en innovation**

Nergica a été reconnu en tant qu'organisme sectoriel national par le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI-CNRC).

À travers une contribution à l'organisation (CTO), les PME canadiennes hors Québec peuvent ainsi se prévaloir des services de consultation de Nergica pour optimiser l'utilisation des énergies renouvelables et favoriser leur intégration dans les réseaux électriques.

Plus spécifiquement, Nergica offre des services d'évaluation technico-économique des nouvelles technologies, d'évaluation de problématiques techniques, d'analyse de la chaîne d'approvisionnement et de veilles technologiques. Huit entreprises ont eu recours à cette expertise au cours de la dernière année.

## **Augmentation significative du nombre de stagiaires collégiaux**

Nergica a accueilli, au cours de la dernière année, pas moins de 17 stagiaires, principalement de niveau collégial.

Ces étudiantes et étudiants collaborent à différents projets de recherche, tout en profitant de l'encadrement de chercheuses et chercheurs et des infrastructures de recherche en conditions réelles. L'embauche de ces étudiantes et étudiants représente une masse salariale de plus de 110 000 \$.

Les étudiantes et étudiants travaillent notamment sur le développement d'interfaces et l'évaluation des performances des panneaux solaires, la cartographie et l'entretien des équipements du site de recherche, l'analyse de l'impact des changements climatiques sur l'éolien, les stratégies de rééquipement, la programmation de logiciels pour les microréseaux et le soutien à l'administration et à l'organisation d'événements.



## CCTT en pratiques sociales novatrices

Après plus de 12 ans d'existence, le CIRADD poursuit son travail d'accompagnement en innovation afin de soutenir les collectivités, les organisations, les entreprises et l'enseignement collégial en mettant à leur disposition une expertise de pointe. Développer les territoires pour qu'ils soient parfaitement adaptés aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins : c'est ce que le CIRADD fait en se préoccupant de développement territorial durable. Il favorise l'aménagement intelligent et l'occupation optimale des territoires, de même que leur vitalité.

L'année 2017-2018 fut à nouveau riche en actions et en résultats pour le développement du CIRADD. Le Centre a su maintenir le cap et a même dépassé certains de ses objectifs de performance quinquennale. Ceci s'est traduit par la réalisation ou le démarrage de 17 projets de recherche, 19 d'assistance technique et 63 d'actions d'information et de formation. À ceux-ci s'ajoutent différentes activités et interventions qui portent à 174 le nombre d'activités réalisées durant l'année, comparativement à 186 en 2016-2017. Cette charge a permis d'augmenter les effectifs, qui sont passés de 6,02 à plus de 11,02 (ETC) en cinq ans.

Le maintien d'un soutien de proximité et le développement des synergies, tant avec les PME qu'avec les groupes communautaires, OBNL et groupes citoyens, demeurent une priorité. Avec l'intégration du projet « Synchrones », déployé par tous les CCTT du Québec et leur réseau (Réseau Trans-tech), le CIRADD continue d'enrichir ses approches, de mieux supporter les entreprises et les organisations et d'augmenter le nombre de projets de plus grande envergure. La hausse des activités se reflète par une consolidation et une légère augmentation de la clientèle. Sa répartition est passée de 42 clients (19 situés à plus de 100 km et 23 à moins de 100 km) à 56 clients (22 situés à plus de 100 km et 34 à moins de 100 km). De ces 56 clients, 35 sont des OBNL ou des entreprises privées et 21 proviennent des secteurs publics, parapublics et autres.

En regard de l'impact sur la formation, le Centre a rejoint en 2017-2018 près de 211 étudiants, dont 14 par des travaux spécifiquement liés aux activités de recherche et d'assistance (dont cinq étudiants rémunérés), et a accueilli deux étudiantes à la maîtrise.



**Merinov** assure, entre autres, la gestion administrative et opérationnelle du Centre collégial de transfert de technologie des pêches du Cégep de la Gaspésie et des Îles, dont la mission est d'offrir des solutions et des innovations technologiques à l'industrie québécoise des pêches, de l'aquaculture et de la transformation des produits aquatiques. Ainsi, cela permet aux entreprises de mettre en marché des produits nouveaux ou bonifiés, d'améliorer la performance des procédés et de stimuler leur croissance.

Les activités du CCTT amènent des retombées sur la formation au niveau collégial. À cet effet, Merinov joue un rôle en tant que plateforme d'enrichissement et d'échange, notamment avec l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ), en offrant la possibilité aux techniciennes et techniciens, aux enseignantes et enseignants, aux professionnelles et professionnels et aux étudiantes et étudiants d'intégrer des équipes de recherche et de valoriser leurs expertises en réalisant ou en collaborant à divers projets sur des problématiques industrielles.

La mission et les mandats du CCTT des pêches consistent à exercer des activités de recherche appliquée, d'aide technique et de diffusion de l'information afin de contribuer à l'élaboration et à la réalisation de projets d'innovation technologique, ainsi qu'à l'implantation de technologies nouvelles au sein des entreprises de l'industrie québécoise des pêches, de l'aquaculture et de la transformation des produits aquatiques.

En 2017-2018, Merinov a affecté 135 membres de son personnel ou du personnel du Cégep de la Gaspésie et des Îles (dont les employés du MAPAQ et du cégep en prêt de service) aux activités du CCTT des pêches. Les prévisions du plan de travail annuel 2017-2018 prévoyaient plutôt l'affectation de 94 employés de Merinov aux activités du CCTT. Cela comprend 19 stagiaires (23 en 2016-17), 8 étudiants et étudiantes (17 en 2016-17) et 6 professeurs (même nombre qu'en 2016-2017) en accueil (CGI).

Les activités d'innovation menées par le CCTT des pêches furent l'occasion pour 19 stagiaires et huit étudiantes et étudiants de s'initier à la recherche appliquée durant leur parcours de formation collégiale ou de contribuer au développement de nouvelles connaissances, technologies ou produits dans le cadre de leur formation universitaire de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle.

Six professeurs ou membres du personnel du Cégep de la Gaspésie et des Îles ont participé à l'offre d'activités d'innovation du CCTT des pêches, en collaboration avec les chargés de projet de Merinov.

# Nos CCTT en chiffres

Informations au  
1<sup>er</sup> décembre

*Merinov – CCTT des pêches*

*Nergica – CCTT en énergies renouvelables*

*CIRADD – CCTT PSN*

	2016-2017	2017-2018
<b>Personnel</b>		
Personnel scientifique	62	77
Personnel technique	65	65
Personnel administratif	48	46
<b>Total</b>	<b>175</b>	<b>188</b>
<b>Personnel selon niveau études</b>		
Baccalauréat	15	18
Maîtrise	37	45
Doctorat	10	14
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>77</b>
<b>Personnel collégial dégagé</b>		
Enseignant	12	17
Autre personnel	7	5
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>22</b>
<b>Étudiantes et étudiants au collégial rejoints par act. CCTT</b>		
Ayant participé à des travaux des CCTT	35	23
Activités d'information et formations	423	329
Stagiaires	22	28
<b>Total</b>	<b>480</b>	<b>380</b>
<b>Clientèle</b>		
Petites entreprises	121	109
Grandes entreprises	44	34
Secteur public	47	58
Autres (OBNL, associations, etc.)	57	78
<b>Total</b>	<b>269</b>	<b>279</b>
<b>Activités (projets)</b>		
Projets de recherche appliquée	148	191
Projets d'aide technique	148	155
Activités de formation	2	5
Activités de diffusion d'information	56	107
Autres activités	131	79
<b>Total</b>	<b>485</b>	<b>537</b>
<b>Retombées socioéconomiques</b>		
Emplois directs créés par les activités des CCTT	137	77
Partenariats avec d'autres acteurs de l'innovation sociale	9	10
Entreprises dérivées créées activités. CCTT	3	2
Milieux utilisateurs ayant adopté une innovation sociale	4	10
Brevets, droits d'auteurs, etc.	21	34
Produits développés	35	55
Autres retombées	42	72





**Des retombées financières intéressantes pour la Fondation Cornélius-Brotherton**

L'année 2017-2018 aura permis de constater que le fonds de dotation de la Fondation Cornélius-Brotherton, créé à la suite de la campagne majeure de financement 2007-2012, totalise désormais la somme de 675 763 \$. Rappelons que ce sont les intérêts annuels de ce fonds inaliénable, additionnés à la portion non capitalisable des revenus et des autres dons reçus, qui permettent à notre organisme de s'acquitter annuellement de ses obligations.

**REDISTRIBUTION DES FONDS**

La Fondation a entamé l'année scolaire 2017-2018 en attribuant des bourses d'entrée aux nouveaux étudiants et étudiantes. Vingt-deux finissantes et finissants du secondaire, nouvellement admis dans l'un des quatre campus de l'établissement, ont reçu chacun une bourse d'entrée de 500 \$, dont 19 spécifiquement pour le volet « bienvenue ». Ce programme de bourses prévoit l'octroi d'une bourse par école secondaire et par centre d'éducation des adultes (CÉA) de la région, mais certaines écoles ou centres ne sont pas représentés dans la liste des récipiendaires, faute de candidatures.

Louis Gabriel Sutton a reçu la bourse d'immersion française, alors que la bourse d'immersion anglaise a été remise cette année à Juliette Keith. Finalement, la candidature de Charlie Rioux, étudiante au campus de Carleton-sur-Mer, a impressionné le jury, de sorte que son implication dans son milieu a été récompensée par une bourse de « leadership ».

Voici un tableau des lauréates et lauréats dans chacune des catégories :

Type de bourse	Lauréat	École d'origine	Campus d'études
BIENVENUE 500 \$	Philippe Bélanger	Gabriel-Le Courtois de Ste Anne-des-Monts	Campus de Gaspé - franco
	Laurie Chassé	École des Prospecteurs de Murdochville	Campus de Gaspé - franco
	Marc-Olivier Bernier	École Esdras-Minville de Grande-Vallée	Campus de Gaspé - franco
	Justine Levesque	École Antoine-Roy de Rivière-au-Renard	Campus de Gaspé - franco
	Sara Bouchard	Polyvalente C.E.-Pouliot de Gaspé	Campus de Gaspé - franco
	Marie-Ève Briggs	Centre de formation de La Côte-de-Gaspé	Campus de Gaspé - franco
	Nick Berthelot	Du Littoral de Grande-Rivière	Campus de Gaspé - franco
	Marjolaine Blais	CÉA La Ramille de Grande-Rivière	Campus de Gaspé - franco
	Catherine Pípon	Mgr Sévigny de Chandler	Campus de Gaspé - franco
	Carolane Cyr	École Aux Quatre-Vents de Bonaventure	Campus de Carleton-sur-Mer
	Cloé Horth-Lapierre	Polyvalente de Paspébiac	Campus de Carleton-sur-Mer
	Laurie Bouchard	École Antoine-Bernard de Carleton-sur-Mer	Campus de Carleton-sur-Mer
	Samuel Williamson	École des Deux-Rivières de Matapédia	Campus de Carleton-sur-Mer
	Jade Petitpas	Polyvalente des Îles	Campus des Îles
	Emily Lang	Metis-Beach High School	Campus de Gaspé - anglo
	Laura L. Poirier	New Richmond High School	Campus de Gaspé - franco
	Éléanne Langlois	New Carlisle High School	Campus de Gaspé - franco
	Jacob Cain St Croix	Evergreen High School Chandler	ÉPAQ de Grande-Rivière
Brandon Lequesne	Gaspé Polyvalent anglo.	Campus de Gaspé - anglo	
IMMERS. Fr. 500 \$	Louis G. Sutton	Evergreen High School Chandler	Campus de Gaspé - franco
IMMERS. Angl. 500 \$	Juliette Keith	Polyvalente C.E.-Pouliot de Gaspé	Campus de Gaspé - anglo
LEADERSHIP 500 \$	Charlie Rioux	École Aux Quatre-Vents de Bonaventure	Campus de Carleton-sur-Mer



Campus des Îles : Jade Petitpas avec M<sup>me</sup> Chantal Nadeau, du conseil d'administration de la Fondation, et M. Serge Rochon, directeur du campus.

ÉPAQ : Jacob Cain St Croix avec M<sup>me</sup> Linda Cauvier, du conseil d'administration de la Fondation, et M<sup>me</sup> Louise Berthelot, de l'ÉPAQ.



Campus de Carleton-sur-Mer, les récipiendaires avec M. Régis Leblanc, du conseil d'administration de la Fondation, et M. Louis Bujold, directeur des études du cégep : Carolane Cyr, Cloé Horth-Lapierre, Laurie Bouchard, Samuel Williamson et Charlie Rioux.

Immersion française au campus de Gaspé : Louis Gabriel Sutton en compagnie de M. Robert Richard, directeur du campus.





Campus de Gaspé, immersion anglaise :

Juliet Keith en compagnie de M<sup>me</sup> Emily Roberts, API au secteur anglophone du cégep.

Campus de Carleton-sur-Mer, Charlie Rioux, récipiendaire de la bourse de leadership, en compagnie de M. Régis Leblanc, du conseil d'administration de la Fondation, et de M. Louis Bujold, directeur des études du cégep.



Les récipiendaires des bourses d'entrée du campus de Gaspé en compagnie de M. Jean Gagné, directeur adjoint des études, M<sup>me</sup> Maryse Dufresne, directrice de la Fondation, et M. William Mc Neil, président du conseil d'administration de la Fondation.

Répondant à un appel de projets lancé au printemps 2017 par la Fondation Cornélius-Brotherton, les membres du personnel du Cégep de la Gaspésie et des Îles ont une fois de plus innové par la qualité, la variété et le dynamisme des projets proposés. Vingt-trois projets ont ainsi été présentés dans les trois volets du programme de soutien financier, soit :

- l'innovation dans les programmes d'études;
- la bonification de la vie étudiante sur les campus;
- la promotion des études collégiales.

La diversification des secteurs d'intervention dans les propositions soumises mérite d'être soulignée. Compte tenu de l'éloignement des campus, une bonne proportion des demandes de soutien financier reçues visaient à faciliter le déplacement des étudiantes et étudiants lors de visites, de colloques ou de stages. D'autres initiatives, quant à elles, ciblaient des objectifs variés touchant, entre autres, le plein air, l'aquaponie, l'expérimentation de la culture potagère et la formation asynchrone.

Après l'analyse des demandes, la Fondation a accepté de contribuer financièrement à la réalisation de dix-neuf d'entre elles pour une somme totale de 25 000 \$. Le support à de tels projets est offert pour une dixième année consécutive et aura permis, à ce jour, d'injecter quelque 360 000 \$ dans les quatre campus du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Le Centre des sciences de la Gaspésie a obtenu un financement de 15 000 \$ (10 000 \$ de TELUS + 5 000 \$ de la Fondation) pour présenter aux étudiantes et étudiants du primaire et du secondaire des Îles une conférence-démonstration « Ondes, son et lumière ». L'activité, n'ayant pu se tenir au printemps 2018, a été réalisée à l'automne 2018 sous l'égide du très dynamique Luc Bélanger. Le tout s'inscrit dans le volet « Promotion des études collégiales ».

Le printemps et la fin de l'année scolaire nous amènent non seulement à l'aboutissement des efforts des étudiantes et des étudiants, mais aussi à la tenue du gala du mérite scolaire dans chaque campus.

### **Gala du mérite scolaire au campus de Gaspé**



En mai 2018, la Fondation fut encore une fois très active lors de la phase de recherche de commanditaires. Ainsi, avec la contribution de quelque 28 généreux partenaires, la Fondation a pu remettre 7 bourses de 500 \$ et 20 bourses de 300 \$ aux étudiantes et étudiants du campus de Gaspé qui se sont distingués durant leurs études au cégep. De plus, une finissante ou un finissant de chacun des campus a reçu une bourse de 500 \$ pour l'amélioration de son rendement scolaire. La bourse de 500 \$ de Pesca Environnement a été décernée à une étudiante du campus de Carleton-sur-Mer.

Notre organisme a également pour mission d'aider les élèves en difficulté. C'est dans ce contexte qu'un budget de 4 000 \$ a été accordé au cégep pour fournir une aide financière à des étudiantes et étudiants qui faisaient face à des difficultés pouvant compromettre temporairement la réussite de leurs études.

## ACTIVITÉS-BÉNÉFICES

L'année 2017-2018 aura vu l'édition de notre deuxième loterie-voyages (cinq tirages) en collaboration avec Voyages Odyssée. L'engouement entourant ce moyen de financement a permis la vente de 178 billets, dont plus de la moitié ont trouvé preneur auprès du personnel des quatre campus. Entre janvier et mai 2018, cinq heureux gagnants se sont partagés des prix totalisant 15 000 \$ sous forme de crédits-voyages de 3 000 \$ chacun, Cinq autres se sont partagés 2 500 \$ sous forme de lots en argent de 500 \$ par tirage.



Le gagnant du premier crédit-voyage de 3 000 \$ :

**M. Jean Claude Clavet**, du campus de Gaspé, en compagnie de M. William Mc Neil, président de la Fondation et de M<sup>me</sup> Mylène Després, de Voyages Odyssée.

La gagnante du premier lot en argent de 500 \$ :

**M<sup>me</sup> Véronique Chevarie**, du campus des Îles, en compagnie de M<sup>me</sup> Chantal Nadeau, du conseil d'administration de la Fondation.





La gagnante du deuxième crédit-voyage de 3 000 \$ :

**M<sup>me</sup> Paulette Moulin**, du campus de Gaspé, en compagnie de M<sup>me</sup> Mylène Després, de Voyages Odyssee, et de M. William Mc Neil, président de la Fondation.

La gagnante du deuxième lot en argent de 500 \$ :

**M<sup>me</sup> Lise Bourg**, du campus de Carleton-sur-Mer, en compagnie de M. Régis Leblanc, du conseil d'administration de la Fondation.



Le gagnant du troisième crédit-voyage de 3 000 \$ :

**M. Stéphane Gosselin**, du campus de Carleton-sur-Mer, en compagnie de M. Régis Leblanc, du conseil d'administration de la Fondation.



La gagnante du troisième lot en argent de 500 \$ :

**M<sup>me</sup> Jacqueline Renaud**, de Gaspé, en compagnie de M. William Mc Neil, président de la Fondation.





Le gagnant du quatrième crédit-voyage de 3 000 \$ :

**M. David Normandeau**, du campus de Carleton-sur-Mer, a choisi un lot en argent de 2 500 \$. Le chèque lui est remis par M. Régis Leblanc, du conseil d'administration de la Fondation.

La gagnante du quatrième lot de 500 \$ en argent :

**M<sup>me</sup> Germaine Noël**, de Rivière au Renard, en compagnie de M. William Mc Neil, président de la Fondation.



La gagnante du cinquième crédit-voyage de 3 000 \$ :

**M<sup>me</sup> Janie Cotton**, du campus de Gaspé, a choisi un lot en argent de 2 500 \$. Le chèque lui est remis par M. William Mc Neil, président de la Fondation.



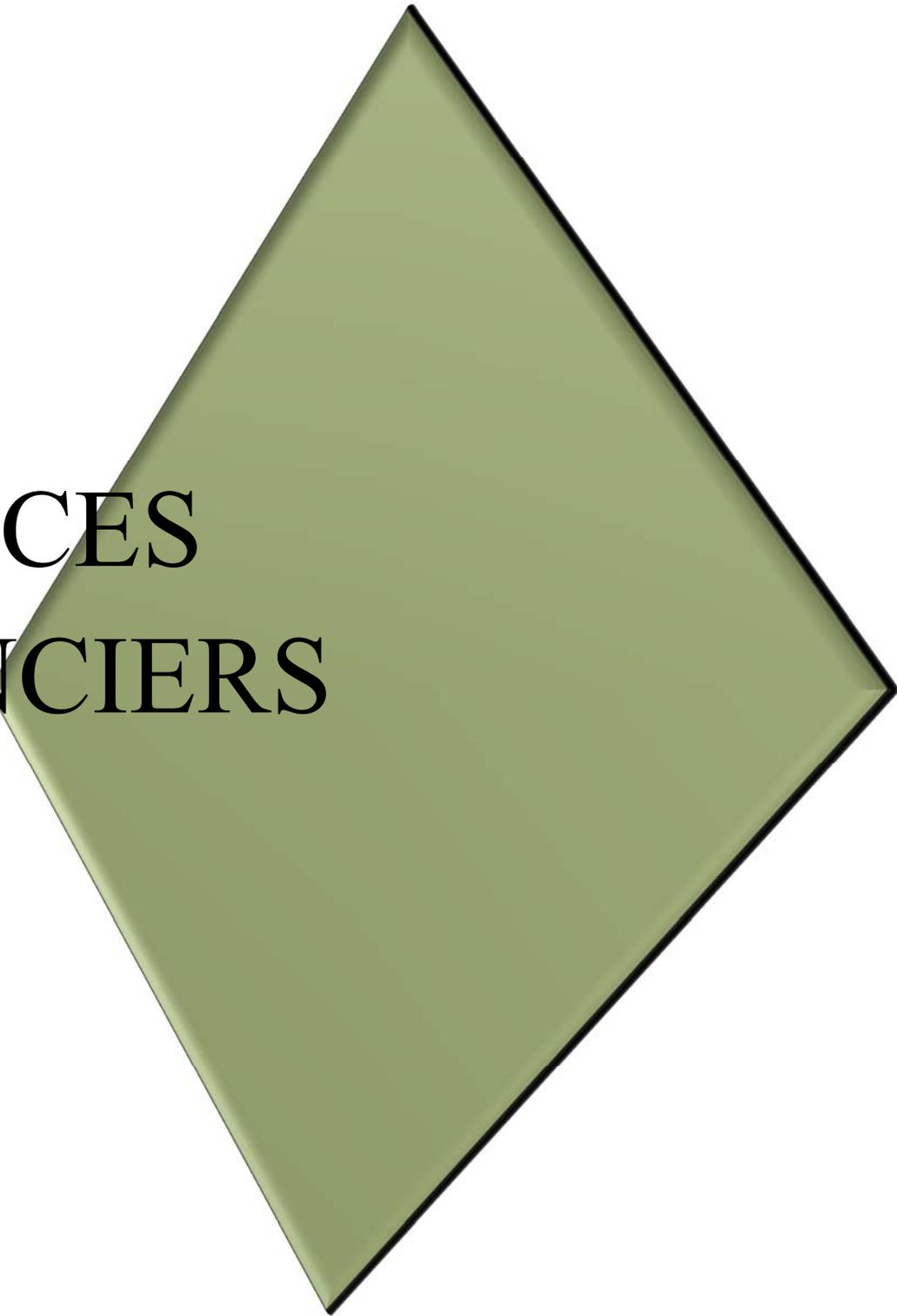
La gagnante du cinquième lot en argent de 500 \$ est **M<sup>me</sup> Johanie Babin**, du campus de Carleton-sur-Mer. Le chèque lui est remis par M. Régis Leblanc, du conseil d'administration de la Fondation.



L'année **2017-2018** aura vu la Fondation investir **68 000 \$** en bourses et autres projets au bénéfice exclusif des étudiantes et étudiants et des programmes d'études du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

À ce jour, la Fondation a retourné à la communauté collégiale la somme de **601 044 \$**, témoignant de façon éloquente son intention de contribuer, le plus largement possible, à l'avancement de l'institution et confirmant son rôle de partenaire dans le soutien de sa mission éducative.

William Mc Neil  
Président du conseil d'administration



# SERVICES FINANCIERS

# Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2018

## Fonds de fonctionnement



	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Enseignement régulier <sup>1</sup>	28 777 203	26 446 339
Formation continue <sup>2</sup>	9 228 358	9 045 136
Services auxiliaires	2 163 488	1 691 465
<b>Total</b>	<b>40 169 049</b>	<b>37 182 940</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux – Enseignants <sup>3</sup>	16 198 520	15 302 654
Salaires et avantages sociaux – Autres personnels <sup>3</sup>	10 786 272	10 431 463
Autres charges	12 568 441	11 067 609
<b>Total</b>	<b>39 553 233</b>	<b>36 801 726</b>
<b>Excédent des revenus sur les charges</b>	<b>615 816</b>	<b>381 214</b>
<b>Évolution du solde de fonds</b>		
Solde de fonds au début de l'exercice <sup>4</sup>	<b>383 589</b>	<b>22 837</b>
Excédent des revenus (charges)	615 816	381 214
Virements au fonds des immobilisations		
Remboursements d'emprunts autofinancés		
Acquisitions d'immobilisations	(82 134)	(20 462)
Autres		
<b>Total</b>	<b>533 682</b>	<b>360 752</b>
<b>Solde de fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>917 271</b>	<b>383 589</b>

Les informations sont tirées de l'annexe 2, *Résultats détaillés par centre de responsabilité*, et du tableau F1, *Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité*, du rapport financier annuel.

1. L'enseignement régulier comprend également les revenus et charges des centres collégiaux de transfert de technologie.
2. La formation continue comprend également les revenus et charges des cours d'été et du Cégep à distance.
3. Les salaires et avantages sociaux comprennent également les coûts de convention.
4. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds redressés.

# CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES

Approuvé par le conseil d'administration le 5 décembre 1997

Aucun manquement au code d'éthique et de déontologie du Cégep de la Gaspésie et des Îles n'a été signalé en 2017-2018.

Voici le code d'éthique de notre cégep.

## PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur le ministère du conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 et 330 du *Code civil du Québec* et aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 et la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

## 1. Dispositions

Dans le présent code, les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du conseil d'administration du collège;
- administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études, ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- collège : le Collège d'enseignement général et professionnel de la Gaspésie et des Îles;
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

## 2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège et de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du collège.

## 3. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

## 4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

## **5. Obligations des administrateurs**

### **5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :**

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

### **5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :**

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

## **6. Rémunération des administrateurs**

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

## **7. Règles en matière de conflit d'intérêts**

### **7.1 Objet**

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du collège.

### **7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs**

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

## **8. Conseiller en déontologie**

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie.

Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code.
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

## **9. Conseil de discipline**

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

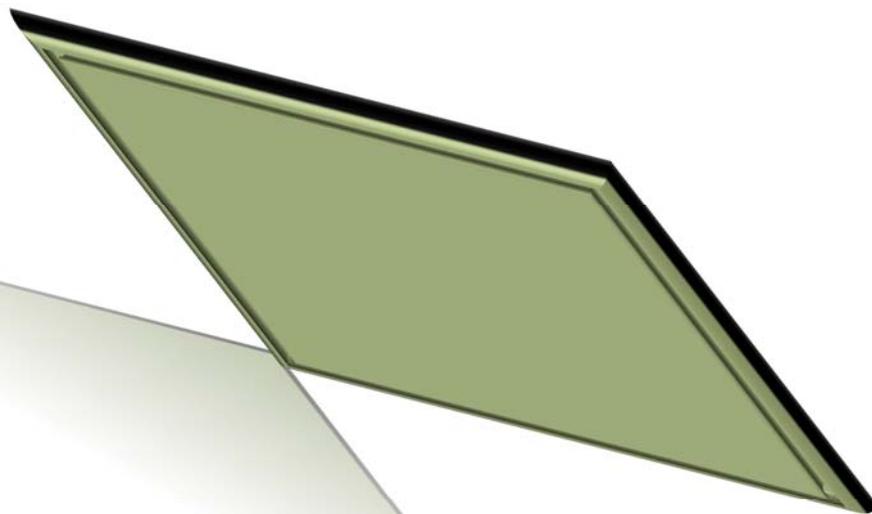
9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

## **10. Entrée en vigueur**

Le présent code entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1998.



# RÈGLES RELATIVES À LA DIVULGATION ET À LA DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS ET D'INFORMATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## ANNEXE \*A+

### 1. Objet

Les règles du présent titre ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

### 2. L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration

En principe ont un caractère public les documents suivants :

- le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
- le procès-verbal, une fois adopté par le conseil d'administration;
- et, après adoption du procès-verbal, les documents d'appoint relatifs à une question traitée par le conseil d'administration.

Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut exceptionnellement déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès, sauf pour un administrateur :

- lorsqu'il s'agit d'un document qui se rapporte à une séance ou à une partie de séance que le conseil d'administration décrète confidentielle pour des motifs d'intérêt public;
- lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du conseil d'administration sont accessibles dans les meilleurs délais, sur demande et moyennant paiement des coûts de production.

### 3. L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsqu'exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujéti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

### 4. La divulgation des décisions du conseil d'administration

Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et l'accessibilité en respectant les règles du présent code et les prescriptions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

### 5. Le caractère des délibérations du conseil d'administration

Les délibérations du conseil d'administration ont un caractère privé. En conséquence, ne peuvent assister aux séances du conseil d'administration que les administrateurs et les personnes que le conseil d'administration invite.

Toutefois, même si le caractère privé des délibérations du conseil d'administration assujettit le membre à une obligation de discrétion, celle-ci ne l'empêche pas, après adoption du procès-verbal, de faire état à l'extérieur du conseil d'administration de son opinion, de son intervention et de son vote, le cas échéant, sur toute question ayant fait l'objet d'une délibération du conseil d'administration et lorsque consignés à sa demande dans le procès-verbal, de son intervention et du sens de son vote, sauf le cas d'un huis clos décrété par le conseil d'administration pour des motifs d'intérêt public ou d'une interdiction résultant de la loi.

Suivant la présente règle, le membre est tenu de respecter le caractère confidentiel de l'opinion, de l'intervention et du sens du vote de tout autre membre du conseil d'administration.

#### **ANNEXE \*B+**

En matière d'éthique et de déontologie, les administrateurs membres du personnel du collège sont également régis par les deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. De plus, le directeur général et le directeur des études sont également régis par l'article 20.1 de cette loi. Ces dispositions législatives se lisent comme suit :

#### **12 ...**

En outre, un membre du personnel d'un collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, s'abstenir de voter sur toute question portant sur son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail ou ceux de la catégorie d'employés à laquelle il appartient. Il doit en outre, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le deuxième alinéa s'applique pareillement au membre du personnel, sauf le directeur général, pour toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

**20.1** Le directeur général et le directeur des études ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel et celui du collège. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

#### **A) Article 12**

En vertu des deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, un administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts lorsqu'il s'agit de voter sur toute question portant sur les points suivants :

- son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail;
- le lien d'emploi, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail de la catégorie d'employés à laquelle il appartient;
- la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés. Cependant, le directeur général peut toujours voter sur toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

Dans ces cas, l'administrateur membre du personnel doit :

- s'abstenir de voter;
- après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la salle du conseil pendant la durée des délibérations et du vote.

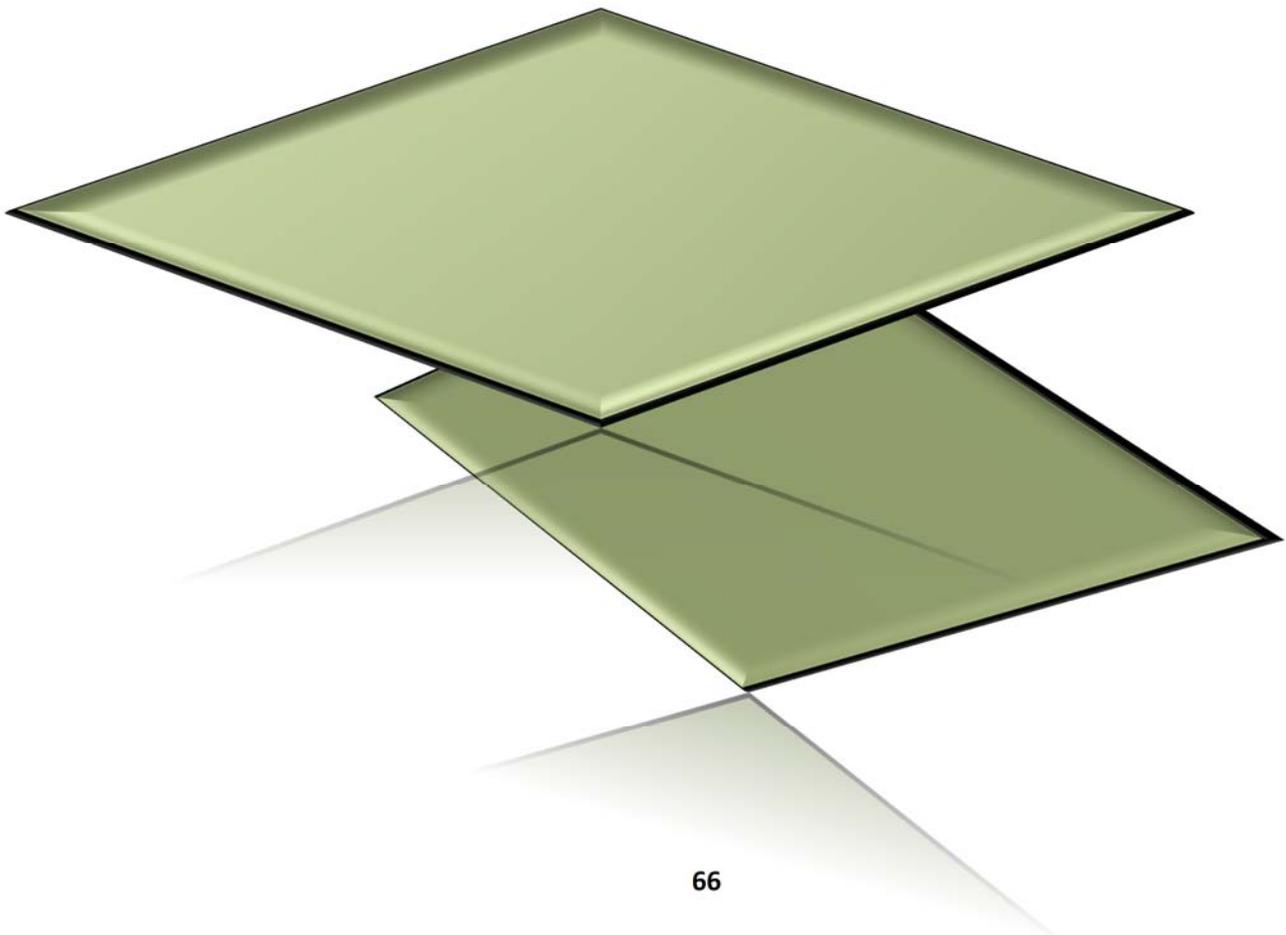
Par ailleurs, le législateur n'ayant pas répété l'expression « lien d'emploi » au dernier alinéa de l'article 12, les administrateurs membres du personnel peuvent voter sur toute question concernant le lien d'emploi d'un membre du personnel d'une autre catégorie d'employés.

Enfin, pour les fins d'application de l'article 12, les expressions suivantes signifient :

- lien d'emploi : toute question relative à l'engagement, la nomination, le congédiement, le licenciement ainsi que le renouvellement ou la résiliation de mandat.
- catégorie d'employés : les employés de soutien, les professionnels, les enseignants, les cadres et les hors cadres constituent les cinq catégories d'employés du réseau d'enseignement collégial.
- condition de travail : tout ce qui est en rapport avec le contrat de travail, tout ce qui touche l'emploi et tout ce qui encadre la prestation de service. Les conditions de travail sont un ensemble de faits et circonstances qui se rapportent à la prestation de travail, qui l'entourent ou l'accompagnent et qui affectent le contrat de travail entre l'employeur et l'employé.

## **B) Article 20**

Les règles énoncées à l'article 20.1 sont plus exigeantes que celles applicables aux autres administrateurs. Ces derniers, en vertu du premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, peuvent continuer à siéger au conseil s'ils ont un intérêt dans une entreprise faisant affaire avec le collège pourvu que, lors de la décision du conseil concernant cette entreprise, ils aient dénoncé leur intérêt et qu'ils se soient retirés de la séance du conseil lors des délibérations et du vote et qu'en aucun temps ils aient tenté d'influencer la décision du conseil. Dans le cas du directeur général et du directeur des études, la situation est différente. Si le collège a conclu un contrat avec une entreprise dans laquelle ils ont un intérêt, ils peuvent être déchus de leurs fonctions au collège, et ce, même s'ils n'ont pas participé à la prise de décision ou tenté d'influencer cette décision. La loi prévoit cependant une exception pour ces hors-cadre. La déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, à la condition qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.



## **ANNEXE \*C+**

Le premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* édicte :

12. Tout membre du conseil, sauf le directeur général et le directeur des études, qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Cet article s'applique à tous les membres du conseil d'administration à l'exclusion du directeur général et du directeur des études. Quant à ces derniers, ils sont régis par l'article 20.1 et par les deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la loi sur les collèges.

Ce premier paragraphe de l'article 12 vient réitérer le principe voulant qu'un membre du conseil doit éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts. Lorsque le collège doit prendre une décision, \*les intérêts directs ou indirects+ de l'administrateur dans une entreprise ne doivent pas entrer en conflit avec les intérêts du collège. Le terme « entreprise » n'est pas défini à la Loi. Par ailleurs, le *Code civil du Québec* nous en donne, à son article 1525, une définition :

\*Constitue l'exploitation d'une entreprise l'exercice par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation ou dans la prestation de services.

Cette disposition législative ne fait aucune distinction entre les différentes formes juridiques que peut prendre une entreprise. Elle exige uniquement que l'entreprise poursuive \*une activité économique organisée à caractère commercial ou non+. Par conséquent, il peut s'agir d'une corporation publique ou privée, d'une compagnie à but lucratif ou sans but lucratif, d'une société civile ou commerciale, d'un artisan ou d'un travailleur autonome.

L'article 12 de la loi fait obligation au membre du conseil, à l'exception du directeur général et du directeur des études, de dénoncer par écrit au directeur général le conflit d'intérêts, sous peine de déchéance de sa charge. De plus, ce membre du conseil ne peut voter et doit se retirer de la séance du conseil pour la durée des délibérations et du vote. Le membre du conseil devra donc se retirer de la salle où le conseil siège jusqu'à ce que ce dernier ait pris sa décision.

En outre, le membre du conseil qui est en situation de conflit d'intérêts ne peut, en aucun temps, et non uniquement lors des réunions du conseil, tenter d'influencer la décision du conseil concernant l'entreprise dans laquelle il a un intérêt.

Le membre du conseil qui omet de dénoncer son intérêt et qui participe au vote ou encore qui dénonce son intérêt, mais qui tente d'influencer la décision du conseil ou ne se retire pas de la séance du conseil pour la durée des délibérations, pourrait être déchu de sa charge d'administrateur. Par ailleurs, un collège peut toujours octroyer un contrat à une entreprise dans laquelle un membre du conseil a un intérêt.

Cet administrateur ne pourra alors être déchu de sa charge s'il a dénoncé cet intérêt, s'est abstenu de participer aux délibérations et au vote et n'a pas tenté d'influencer le conseil.



**Cégep de la Gaspésie  
et des Îles**

[www.twitter.com/cepegim](http://www.twitter.com/cepegim)

[www.facebook.com/cepeg.gaspesie.iles](http://www.facebook.com/cepeg.gaspesie.iles)

[www.cepegim.ca](http://www.cepegim.ca)